

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

POUR L'ÉCOLE EFFICACE

Les instituteurs : traitement et compétence professionnelle — Une campagne à mener

Ouvrez un journal de l'Est ou de l'Ouest, de Saint-Jean, d'Halifax ou de Vancouver, sans parler d'Ottawa ou de Montréal : il y a dix chances contre une que vous y trouviez une note relative au traitement des instituteurs — réclamation, promesse d'augmentation ou menace de grève. Ce sont les symptômes divers d'un état de choses dont l'on ne peut se désintéresser.

Sans vouloir entrer dans l'examen de telle ou telle situation particulière, sans discuter si, dans tel cas donné, les circonstances permettent aux commissions scolaires d'accorder l'augmentation réclamée, on peut poser en thèse générale qu'instituteurs et institutrices ne sont pas suffisamment payés, qu'il importe, dans l'intérêt de tous, qu'ils le soient suffisamment.

C'est un axiome qu'on ne discute plus que celui qui dit : *Tant vaut le maître, tant vaut l'école ou tel maître, telle école.* Le tout est d'essayer d'obtenir les meilleurs maîtres possibles, d'obtenir aussi qu'ils restent dans l'enseignement, afin que se constitue un corps enseignant stable, sur lequel on puisse compter. Les congrégations nous rendent de ce point de vue un service dont nous n'apprécions peut-être pas la pleine valeur, parce que nous sommes trop habitués et parce que nous n'imaginons que nous puissions jamais en être privés. Où trouverait-on, en effet, un pareil groupe d'hommes et de femmes pour se consacrer définitivement au rude labeur de l'enseignement? Mais les congrégations ne suffisent pas à toute la besogne. Il faut développer un corps enseignant laïque — en se rendant bien compte cependant que, du côté féminin, le recrutement sera toujours précaire. La plupart de nos institutrices laïques ne passeront toujours que quelques années dans l'enseignement. D'autres devoirs les réclameront bientôt.

Mais, chez les hommes, on peut constituer un corps permanent. Pour un certain nombre de femmes, aussi, on peut compter qu'elles feront à l'école une longue carrière. Il faut, à tous, leur en assurer le moyen en leur procurant des traitements qui leur assurent non seulement le pain de chaque jour, mais la liberté du travail et la tranquillité du lendemain.

C'est à ce prix que vous retiendrez dans la carrière beaucoup de gens qui l'aiment et la quittent à regret. C'est à ce prix que vous obtiendrez de tous le maximum du rendement dont ils sont capables. Il suffit de passer au milieu d'un groupe d'instituteurs pour entendre des réflexions de ce genre : *Je voudrais bien suivre les cours de pédagogie, mais je suis obligé de donner des leçons supplémentaires pour faire face à mes obligations de famille...* Tel professeur fait de l'assurance pour parfaire son traitement... On parle de créer une grande bibliothèque pédagogique. C'est fort bien, mais encore faudra-t-il que nous ne soyons pas contraints de nous astreindre à d'autres besognes pour gagner notre vie et que nous ayons le loisir de la fréquenter...

Il faut donc des traitements qui, même lorsqu'il s'agit de personnes qui ne peuvent faire de l'enseignement que pendant quelques années, assurent dans ce milieu un recrutement de premier ordre; il faut sur tout des traitements qui permettent la constitution régulière et le développement d'un corps professionnel qui trouve dans sa carrière même le moyen de vivre et d'assurer la tranquillité de ses vieux jours, qui puisse, sans iniquité, donner à son perfectionnement propre tout son temps. On ne tardera pas à sentir la profonde répercussion sur toute notre situation scolaire d'un pareil progrès.

Oh! nous savons qu'il s'est fait en ce sens de notables améliorations, mais leurs auteurs sont les premiers à admettre qu'elles restent insuffisantes. Dans chaque congrès de commissaires d'écoles, nous avons entendu l'inspecteur général des écoles catholiques faire, chiffres en main, le budget et le plaidoyer des petites institutrices. C'est une campagne de ce genre que nous voudrions voir se généraliser — et se prolonger avec méthode.

Nous voulons que l'école soit efficace, qu'elle corresponde aux besoins réels et multiples de notre peuple. Pour qu'elle soit pleinement efficace, il faut qu'elle soit dirigée par un personnel de premier ordre. Prenons donc les moyens d'assurer à ce personnel la pleine liberté de vivre et de se perfectionner. Assurons-lui la sécurité du jour et celle du lendemain. Ajoutons-y le témoignage d'une considération sociale qui, elle aussi, est une récompense et une dette.

Omer HEROUX.

La session de Québec

LE DÉPART DE M. GOUIN

ON EN PARLE ENCORE. — ÉLECTIONS OU ENQUÊTE? — LA CHAMBRE SE HÂTE.

Québec, le 10. — Il a fallu sonner le timbre pour rallier un quorum, cet après-midi. M. Sauvé a fait observer à l'Assemblée que le nombre de députés requis n'était pas à leur siège, mais M. Gouin, plus prompt, s'étant rendu compte que le chef de l'opposition se livrait à un pointage minutieux a donné l'alarme le premier. On a vu alors ministres et députés pénétrer par la porte de la tabagie et celle qui est masquée derrière le fauteuil de l'orateur et donne accès à ses appartements; tous étaient penauds et contrits comme des écoliers pris en faute.

Moins la députation est nombreuse et plus la besogne est rapide; aussi avons-nous procédé, cet après-midi, à un nettoyage intensif du feuilleton : encore deux ou trois bonnes séances comme celle-là et les plus sceptiques admettront la possibilité de la prorogation pour vendredi.

D'ici là nous vivrons un des rares moments d'émotions de la session, car il paraît assuré que le chef de l'opposition s'est convaincu qu'il est de son devoir de demander une enquête sur les accusations portées par le maire de Montréal contre la députation de Québec, lors de sa fameuse campagne électorale que le maire de Montréal est le seul à oublier. Comme Louis XI, le conseiller législatif ne se rappelle plus, en effet, les injures qui ont été faites par le candidat à la mairie.

Il nous serait inutile de tenter de pronostiquer la réponse de M. Gouin. On peut s'attendre à tout et à bien autre chose depuis un discours dédaigneux comme ceux qu'il a opposés naguère aux attaques de son vis-à-vis jusqu'à l'annonce d'une enquête ou des élections générales.

Un journal québécois annonce ce soir le départ de M. Gouin, à la

suite d'une sorte de révolte du palais qui porterait sur le pavé le président de l'Assemblée qui est bien l'un des plus populaires députés que l'on puisse voir. Le premier ministre n'a pas paru ému de cette menace de ruine; mais elle n'a pas plus produit dans la députation la commotion et l'indignation qu'elle eût naguère suscitées. On s'habituait à l'idée du départ de M. Gouin et quant à lui, il cherche l'occasion propice de s'en aller. Il est dégoûté du pouvoir absolu depuis que les conseillers législatifs se nomment tout seuls.

Le gouvernement a fait adopter en première lecture aujourd'hui plusieurs projets de loi.

M. Mitchell a présenté un bill pour donner le droit aux municipalités de préparer le mécanisme de l'imposition de la taxe sur les lieux d'amusement. Cette taxe ne pourra pas dépasser dix sous au maximum. Les sommes ainsi perçues devront être ensuite affectées à l'entretien des hôpitaux, du moins dans les grandes villes, si nous sommes bien informés.

Le trésorier de la province a fait subir la première lecture au bill qui pourvoit au fonctionnement du referendum sur la vente de la bière et des vins. Les résolutions seront présentées demain; ce qui ne veut pas dire, toutefois, que le referendum aura lieu. On attend à ce sujet l'opinion des diverses sociétés de tempérance.

Sir Lomer Gouin a présenté un projet de loi aux termes duquel les étudiants en loi dentaire ayant pris du service dans les armées de Sa Majesté seront placés sur le même pied que les étudiants en droit. C'est-à-dire que ces volontaires ou conscrits seront dispensés de la cléricature régulière.

Le bill de M. Taschereau donnant aux municipalités le droit de nommer une commission pour administrer les sommes qui leur sont confiées pour la construction des maisons ouvrières, a subi sa première lecture.

M. Gault député de Saint-Laurent a présenté un bill, qui a subi sa première lecture aujourd'hui, pour donner aux ministres anglicans les mêmes droits qu'aux ministres catholiques romains pour la tenue des registres de l'état civil.

Après un moment de discussion, entre le chef de l'opposition et le ministre de la colonisation et des mines, le bill présenté par le dernier et qui permet au gouvernement de percevoir un droit régalien sur le minerai dès le moment de la mise en exploitation des mines, a été adopté. A l'heure actuelle, le gouvernement n'a le pouvoir de percevoir ce droit que cinq ans après l'exploitation des mines.

Le chef de l'opposition voyait dans l'amendement, une mesure qui pouvait peut-être nuire à notre richesse minière — si riche il y a — mais le ministre l'a convaincu que le gouvernement userait de beaucoup de discrétion dans l'exercice du pouvoir qu'il demande à la Chambre.

M. Mercier, cette fois en sa qualité de ministre des pêcheries et des concessions de chasse, a fait adopter un autre bill pour la protection de certaines espèces d'oiseaux dans le golfe Saint-Laurent, surtout dans Bonaventure, Gaspé et à l'île-aux-Oiseaux, près des îles de la Madeleine.

M. Sauvé a fait une interpellation au sujet de certaines sociétés de frais funéraires qui ne paraissent pas avoir déclaré les hypothèques qui grèvent leurs propriétés dans leur rapport au trésorier de la province. M. Mitchell a répondu que le contrôle du gouvernement était son dû, mais qu'il se propose de faire observer rigoureusement la loi adoptée à la dernière session. Il donnera toute l'attention qu'il méritait aux observations du chef de l'opposition.

On a adopté les crédits au sujet des pêcheries. M. Sauvé a prétendu que le poisson disparaissait lentement de certaines rivières et de certains lacs. M. Mercier lui a répondu que les droits étaient aussi poissonneux que jamais. Il s'en est suivi une discussion familière entre les deux adversaires et finalement le ministre a accepté l'invitation du député des Deux-Montagnes à venir pêcher dans son comté et à constater, de visu si l'on peut dire, « que le poisson n'y mord pas souvent ».

M. Mercier a cité au sujet de la province les statistiques provinciales qui portent que le poisson pêché pour consommation en haute mer et à l'intérieur des terres dans la province de Québec a atteint le chiffre de cinquante-quatre millions de livres, cela sans compter onze millions de livres de hareng employés comme engrais.

Le ministre ajoute que ces chiffres sont bien au-dessous de la vérité comme il a été à même de le constater par des rapports recueillis sur place de la bouche même des pêcheurs.

On sait que M. Mercier est grand amateur de pêche et nul ministre ne s'occupe plus attentivement que lui de l'administration de son département, du moins pour ce qui est de la chasse et de la pêche.

M. Sauvé a continué la discussion sur la motion Farand au sujet de la construction d'un pont entre Vaudreuil et l'île Perrot et l'île Perrot et Montréal. Il a déclaré qu'il s'était adressé au gouvernement fédéral pour savoir si celui-ci serait disposé à voter des subsides pour la construction de ce pont. En cela, il s'est rendu à la requête du député de Vaudreuil, M. Pilon. Le chef de l'opposition n'a pas encore reçu la réponse du gouvernement fédéral. Il n'a pas, avoué-t-il ironiquement, une très grande influence sur les messieurs; peut-être le ministre des Travaux publics du Québec aurait-il plus de chance puisque son collègue d'Ottawa, M. Carvell, est libéral. La Chambre siégera à trois heures mardi.

ROUTINE-AFFAIRES COURANTES

Bills publics en première lecture. — Loi permettant aux cités et villes de préparer un système de construction, d'après un plan général d'ensemble (town planning Act), par M. Taschereau.

Loi amendement la loi George V, chapitre 38, en ce qui regarde les aspirants à la pratique de l'art dentaire en service actif dans les troupes de Sa Majesté, par M. Gouin.

Loi amendement les Statuts relatifs au revenu, par M. Mitchell.

Loi concernant la taxe sur les transferts d'actions, de bons, d'obligations ou d'actions obligations, par M. Mitchell.

Loi amendement les S. R. et le Code municipal au sujet des affaires municipales, par M. Mitchell.

Loi concernant la perception de la taxe par les municipalités sur les personnes qui vont dans les lieux d'amusement, M. Mitchell.

Loi concernant la consultation des électeurs par voie de referendum au sujet de la vente des bières, cidres et vins légers, par M. Mitchell.

Loi concernant la circulation des voitures d'hiver, par M. Robert, de Rouville.

Loi amendement les articles 639, 717, 1029, 1048, 1069 et 1352 du code de procédure civile, par M. Caron, d'Ottawa.

Loi autorisant la refonte des statuts généraux de la province, M. Gouin.

Loi amendement l'article 44 du Code civil, par M. Gault.

Bills privés en troisième lecture. — Loi concernant le pont Lasalle, par M. Ashby; loi amendement la charte de la cité de Montréal, par M. Gault.

Progrès. — Loi concernant la corporation de la ville Saint-Michel, par M. Lévesque.

Ordre. — La Chambre vote un ordre à M. Sauvé relativement à la production de documents au sujet de la Cie des Frais Funéraires et de la Société des Frais Funéraires.

Bills publics en troisième lecture. — Loi concernant la liquidation volontaire des compagnies à fonds social, par M. Bouchard.

Loi concernant l'expropriation des terrains requis pour le développement et l'exploitation de certains pouvoirs hydrauliques, par M. Taschereau.

Loi constituant en corporation l'école technique de Hull, par M. Décarie.

Loi concernant l'administration des biens de personnes aliénées non interdites placées dans des asiles, par M. Décarie.

Loi concernant l'anatomie, par M. Gouin.

Loi amendement la loi de chasse et de pêche de Québec, par M. Mercier.

Loi établissant un refuge pour les oiseaux, par M. Mercier.

Bills publics en deuxième lecture. — Loi amendement le code municipal au sujet de l'élection des conseillers, par M. d'Auteuil.

Loi concernant l'imposition de certaines taxes par les cités et villes, par M. Bouchard.

En comité général et renvoyé à la prochaine séance pour troisième lecture. — Loi concernant l'établissement sur les terres de la Couronne de soldats revenus du front, par M. Taschereau.

Loi amendement la loi des mines, par M. Mercier.

Subsides. La Chambre vote 800,000, pour la chasse et la pêche.

Débat. — Reprise du débat sur la motion Farand, qui est adoptée, au sujet d'un pont entre Ste-Anne et Vaudreuil et la route Montréal-Vaudreuil-Soulange.

BILLET DU SOIR

ANACHRONISMES

On a signalé incidemment le buffet et l'armoire à glaces, la table et les fauteuils en chêne, style Mission, fini nell-anglais, les canotiers, les cutlers et les fourchettes égarés dans la mise en scène d'un opéra-comique charmant par ailleurs, donné il y a peu de temps à Montréal. Cela jurait un tant soit peu avec l'apparition, sur le théâtre, de Jupiter, de Vulcain, ainsi que d'un couple resté célèbre, par suite depuis La Fontaine, par ses amours éternelles. Il n'y a pas là du reste de quoi fonder un cas, puis-je dire, si l'on se rappelle que dans les scènes de ce genre, la mise en scène ne se fait pas spécialement soignée.

Les anachronismes se font donc aujourd'hui à coups de millions. Il rompt alors tout le charme. Qui n'a pas vu, par exemple, dans Quo Vadis, au temps de l'empereur Néron, un des héros de Sienkiewicz froter une allumette le long d'un cloison de carton pour voir mieux clair dans les catacombes? L'allumette et le carton n'étaient pas de l'époque, mais Chilon avait besoin de lumière. Il est encore heureux qu'il n'ait pas sorti des plis de son vêtement une lanterne sourde ou, pis encore, une torche électrique! Dans un autre film, plus rapproché de notre temps, puisque Jeanne d'Arc en est l'héroïne, on peut voir tout un peloton de soldats anglais vêtus de costumes moyenâgeux évoluer à la moderne sur un champ d'exercices avec, au poing, des armes qui ressemblent terriblement à des Remington, modèle 1912. L'armurier des cinémas n'a pas toujours dans son arsenal des arbalètes et des arquebuses, que diable! Dans tel autre grand film à sensation dont la trame est empruntée à une œuvre de l'Annuaire, rien n'est plus usité que de faire traîner à leur suite des machines ressemblant fort à des mortiers, — bien que le spectacle soit censé se passer au temps des guerres de Rome avec Carthage? Et dans une prétendue reconstitution de la conquête du Pérou par Pizarre, au XVIe siècle, alors qu'un premier plan des Incas se battent contre les conquérants descendus sur la plage, on voit, au deuxième, filer à toute vapeur un gros paquebot aux cheminées fumantes, qui gèle toute la scène, fort bien imaginée pour le reste. De tels anachronismes, aussi choquants, déparent des milliers de prétendus films historiques.

Il n'y a pas cependant que ceux-ci à afficher des anachronismes. Jusque dans les premiers théâtres du monde de pareilles erreurs échappent aux metteurs en scène. N'est-ce pas à l'un des grands spectacles de Paris qu'un des personnages du Roi s'amuse parut sur la planche avec un revolver à sa ceinture? De grands artistes ont même commis eux aussi de semblables anachronismes. Il y en a des exemples classiques. Citons seulement celui des maîtres flamands qui ont fait figurer, dans des tableaux évangéliques, des personnages de l'époque du Christ avec des lunettes sur le nez.

André POIRIER

A L'UNIVERSITÉ LAVAL

COURS DE M. GUY VANIER

Le mercredi soir 12 mars aura lieu la septième leçon du Cours de Droit et d'Économie commerciale. Voici le sommaire de cette conférence : Les successions. La succession ab intestat et la succession testamentaire. Qualités requises pour recevoir par succession. Les ordres de succession. L'amendement Péro-deau et le conjoint survivant. La représentation. La désérence. Acceptation ou répudiation. Les droits sur les successions et la déclaration au percepteur du revenu. L'indivision et le partage.

Le cours de M. Vanier se donne à 8 heures du soir, dans la salle 24 de la Faculté de médecine, à l'Université Laval.

BLOC-NOTES

La cause

Le correspondant de la Gazette à Londres câble à son journal que la véritable cause des comptes rendus exagérés de l'incident de Rhyll, parus dans les gazettes anglaises, est « la politique de secret par rapport aux affaires canadiennes inaugurée par le ministre Kemp en Angleterre ». En d'autres termes, M. Kemp exerceait sur les nouvelles de ce qui se passe dans les camps canadiens en Angleterre une censure telle que nous ne pouvons savoir au juste ce qui se fait. Ce n'est pas la première fois que le correspondant de la Gazette, journaliste ministériel, prend ainsi à partie le ministre canadien d'outre-mer, et signale les abus qui se commettent à Argyle House, où ils sont une cinquantaine d'officiers canadiens à seconder la politique de M. Kemp. Si on en juge par ce qui s'écrit dans des journaux de Toronto et d'ailleurs sur Argyle House, nous en apprendrons de belles sur la conduite de notre ministre et de ses subalternes, une fois la paix signée et la censure levée. La liquidation de toutes ces querelles entre fonctionnaires sera du propre. Il y aura aussi des liquidations de chicanes entre officiers, si l'on en juge par les quelques mots acerbes du major Cooper, hier, à Ottawa, sur le compte du colonel Jack Currie.

Où est la vérité?

Une dépêche de Londres aux journaux du matin signale entre autres choses, comme un des motifs de mécontentement des soldats canadiens à Rhyll, le fait que, d'après eux, la Y.M.C.A. (Young Men's Christian Association) leur a fait payer un prix exorbitant des cigarettes qu'elle vend à sa cantine du camp. Ce n'est pas la première fois qu'une pareille accusation est portée contre la Y.M.C.A. Tout récemment, un soldat américain de retour de son pays, le sergent James H. Powers, a publié dans le New Republic (diversion du 8 février) une longue correspondance sur les agissements de la Y.M.C.A. en France; il y allègue une série de faits qu'il dit avoir vus et constatés lui-même et qui, s'ils sont vrais, ne sont pas à l'honneur de cette association. On se rappelle aussi qu'il n'y a pas deux ans, un pasteur anglais de Montréal, le pasteur James H. Powers, a publié dans le New Republic (diversion du 8 février) une longue correspondance sur les agissements de la Y.M.C.A. en France; il y allègue une série de faits qu'il dit avoir vus et constatés lui-même et qui, s'ils sont vrais, ne sont pas à l'honneur de cette association. On se rappelle aussi qu'il n'y a pas deux ans, un pasteur anglais de Montréal, le pasteur James H. Powers, a publié dans le New Republic (diversion du 8 février) une longue correspondance sur les agissements de la Y.M.C.A. en France; il y allègue une série de faits qu'il dit avoir vus et constatés lui-même et qui, s'ils sont vrais, ne sont pas à l'honneur de cette association. On se rappelle aussi qu'il n'y a pas deux ans, un pasteur anglais de Montréal, le pasteur James H. Powers, a publié dans le New Republic (diversion du 8 février) une longue correspondance sur les agissements de la Y.M.C.A. en France; il y allègue une série de faits qu'il dit avoir vus et constatés lui-même et qui, s'ils sont vrais, ne sont pas à l'honneur de cette association.

Cette proposition

M. Lemieux a saisi les Communes d'une résolution favorable à la publication obligatoire, plusieurs fois par année, par les journaux, de noms de leurs propriétaires, de leurs administrateurs, de leurs directeurs, de leurs rédacteurs, de leurs obligataires et de leurs actionnaires, comme cela se fait aux États-Unis. Il faut espérer que la Chambre approuvera ce vœu et, qui plus est, lui donnera suite. Le Doyen demande cette publicité depuis 1910. M. Borden, aux derniers mois qu'il fut chef d'opposition, l'inscrivit à son programme d'Halifax, si nous ne nous trompons. Plusieurs journaux ont depuis ce temps favorisé cette publicité; à commencer par le Globe de Toronto. Elle aura de nombreux avantages et sera sans inconvénient, si non pour les gens qui, à l'abri de l'anonymat, changent vingt fois de politique dans un an et trompent malhonnêtement le public sans que celui-ci puisse savoir au juste le nom des menteurs et des calomniateurs. Il n'y aura que ceux-là du reste à ne pas vouloir du projet Lemieux, avec les gens qui font métier de publier deux ou trois journaux de sentiments politiques opposés, comme cela s'est vu il n'y a pas encore bien longtemps dans la presse montrealaise.

Une valeur économique

La valeur économique du français s'impose davantage aux industriels anglais et américains. Ces jours-ci, par exemple, le Journal of Commerce de Northampton, Angleterre, adressait aux commerçants de plusieurs pays une livraison de son journal rempli d'annonces rédigées en français en même temps qu'en anglais et en espagnol. La bande d'adresse elle-même est dans ces trois langues et le bulletin de souscription est en français comme en anglais. De son côté, une publication américaine, Modern Shoe-making, de Boston, — c'est la principale revue de l'industrie considérable de la chaussure, aux États-Unis, — vient de publier sa livraison de février 1919 en français et en espagnol tout aussi bien qu'en anglais. Le Journal of Commerce de Northampton et Modern Shoe-making sont rédigés en un français très correct. Signaux aussi, plus près de nous, la publication, par la Slater Shoe Company, d'un très beau catalogue français pour la saison 1919. Il n'y a que de gros industriels têtus et bornés à ne pas se douter que le français a une valeur économique aussi grande que celle de l'anglais, plus grande même, en plusieurs pays, surtout dans toute l'Amérique du Sud, ainsi qu'au Mexique et en Amérique Centrale.

G. P.

CHRONIQUE D'OTTAWA

L'AFFAIRE DU G. T. P.

La correspondance entre MM. Smithers et White — Un incident met la droite en posture grotesque — Pourquoi nous sommes allés en Sibérie.

PAR ERNEST BILODEAU.

Ottawa, 10 mars.

Une diversion inattendue a fait de ce qui se passe dans les camps canadiens en Angleterre une censure telle que nous ne pouvons savoir au juste ce qui se fait. Ce n'est pas la première fois que le correspondant de la Gazette, journaliste ministériel, prend ainsi à partie le ministre canadien d'outre-mer, et signale les abus qui se commettent à Argyle House, où ils sont une cinquantaine d'officiers canadiens à seconder la politique de M. Kemp. Si on en juge par ce qui s'écrit dans des journaux de Toronto et d'ailleurs sur Argyle House, nous en apprendrons de belles sur la conduite de notre ministre et de ses subalternes, une fois la paix signée et la censure levée. La liquidation de toutes ces querelles entre fonctionnaires sera du propre. Il y aura aussi des liquidations de chicanes entre officiers, si l'on en juge par les quelques mots acerbes du major Cooper, hier, à Ottawa, sur le compte du colonel Jack Currie.

Lorsque nous disons que les députés ne parlent pas d'autre chose, nous n'entendons pas que ce soit en Chambre et que le débat sur l'adresse ait dévié de sa direction première; car il n'en est pas question sur la scène officielle; et ce n'est qu'entre copains et dans les coulisses que se sont échangés des aperçus vite étouffés, il est vrai, par la difficulté de causer longtemps d'un sujet aussi complexe et dont les tenants et aboutissants échappent à la compétence générale. On admet que M. White est l'un de ceux qui sont le plus au courant des données financières et économiques du problème, y ayant été mêlé de près avant son entrée dans la politique, alors qu'il était directeur d'une maison de fiducie de Toronto; et M. Meighen arrive assez bon second, pour ce qui est surtout du côté légal plutôt emmêlé de cette question; et l'on réserve son jugement en attendant plus d'éclaircissements de la part du gouvernement. Pour aujourd'hui l'on a simplement lu des lettres échangées il y a deux ou trois jours entre M. White et le représentant du Grand-Tronc, lettres dont nous donnons plus loin une traduction exacte; on verra qu'une traduction constitue l'ultimatum du Grand-Tronc au gouvernement, et la seconde, la riposte de celui-ci. M. White a expliqué en peu de mots la dépêche Smithers et a pris le cabinet par surprise et que celui-ci croit avoir agi au mieux des intérêts du pays en prenant l'attitude énergique et décidée qu'il s'est traduite par le recours à l'Acte des Mesures de guerre.

Voici la lettre du président de la Cie du Grand-Tronc :

(TRADUCTION)

Montréal, 7 mars, 1917.
Hon. Sir Thomas White, K.C.M.G., ministre des Finances, Ottawa.
Cher monsieur,
Je reçois de M. Smithers, le câblegramme suivant qu'il me demande de vous transmettre : « M. Howard J. Kelley m'a remis le câblegramme de M. Frank Scott contenant l'extrait suivant de votre lettre, disant : « Ce n'est pas l'intention du gouvernement de demander au parlement de nouveaux crédits pour le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique dans l'état actuel des négociations qui n'est point satisfaisant. » Je me permets de rappeler que lorsque trois des ministres sont venus ici, l'été dernier, il fut déclaré au parlement canadien que les négociations seraient reprises à Londres. Je vis en conséquence les dits ministres, qui finirent par nous dire qu'ils ne pouvaient, sans le consentement de tout le gouvernement à Ottawa, offrir plus qu'une aide-offert la première fois. Dans ces conditions, les négociations n'étaient plus possibles, mais en vue de faciliter les choses, une délégation de l'exécutif et moi-même rencontrâmes le premier ministre et deux de ses collègues avant leur départ pour le Canada, et là nous fîmes de nouvelles propositions comportant une réduction considérable comparée à notre première proposition. Cette offre ne fut pas acceptée, mais le 5 novembre, le haut commissaire du Canada, me fit mander et me dit qu'il avait un message du premier ministre demandant si nous désirions continuer les négociations, et dans l'affirmative suggérant que j'allais au Canada. Je répondis au haut commissaire du Canada que, le gouvernement ne paraissant pas disposé à modifier son attitude première, je croyais inutile de faire le voyage à moins d'avoir plus d'explications ou quelque assurance au sujet des intentions du gouvernement. Nous n'eûmes pas de réponse à ces remarques et je ne vis pas comment la compagnie peut être tenue responsable de l'état peu satisfaisant de nos négociations. M. Howard J. Kelley retourne dans quelques jours et je pense qu'il serait avantageux d'avoir avant son départ la réponse que vous pouvez désirer faire à cette communication. »

(Signé) SMITHERS.

Voici la réponse de M. White :

Dépêche de sir Thomas White à M. Smithers. — (Copie.)

Ottawa, 8 mars 1919.

Smithers, Londres.

En réponse à votre câblegramme reçu par l'entremise de M. Scott, le gouvernement vous informe qu'il regrette de constater que le pénible imbroglio actuel provient

de l'attitude des directeurs de la Cie de chemin de fer du Grand-Tronc, qui s'obstinent à refuser de tenir compte des engagements de la dite compagnie envers l'entrepreneur du Grand-Tronc-Pacifique, ainsi que des conséquences directes qu'ont ces engagements sur la quotité des revenus nets du Grand-Tronc et la valeur financière de ce dernier. Au mois de novembre dernier, le premier ministre a câblé à sir George Penley de vous inviter à vous rendre au Canada, si votre Compagnie désirait poursuivre les négociations. Lors de ce voyage, ajoutant qu'il ne lui paraissait pas utile de continuer la correspondance à ce sujet. Le premier ministre suggéra aussi que vous vous fussiez donner avant de partir les pouvoirs nécessaires pour conclure un arrangement définitif, le cas échéant. Votre attitude, devant ces suggestions fort raisonnables, a semblé indiquer une complète indifférence à la continuation ou à l'abandon des négociations. Cette interprétation de votre attitude se trouve confirmée par l'avis péremptoire que vous avez donné au gouvernement, jeudi dernier, sans discussion ou avertissement préalable, que le Grand-Tronc-Pacifique cesserait, le 10 mars courant, d'être en opération, et cela sans tenir le moindre compte des inconvénients qui résulteraient pour le Canada de l'arrêt des services d'une organisation aussi considérable et aussi importante.

(Signé) W. T. WHITE.

Premier ministre par intérim. M. White a ensuite fourni les quelques renseignements suivants sur les dispositions de l'arrêt en conseil en vertu duquel M. Reid devient liquidateur de l'électrique nationale :

L'arrêt-en-conseil par lequel le gouvernement a mis en liquidation est divisé en dix paragraphes. Le premier est une justification de l'attitude prise par le gouvernement en plaçant en liquidation le Grand-Tronc-Pacifique par arrêt-en-conseil. Le deuxième détermine l'arrêt-en-conseil s'appliquera à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et à toutes les compagnies qui en dépendent. Le troisième nomme liquidateur le ministre des Chemins de fer et lui confère tous les pouvoirs nécessaires. Le quatrième autorise la Cour de l'Échiquier à émettre telles ordonnances, touchant le liquidateur et les pouvoirs à lui conférés, qu'elle jugera utiles et nécessaires à l'intérêt public. Le cinquième détermine dans quelles conditions le liquidateur prendra possession du système. Le sixième donne instruction aux officiers du Grand-Tronc-Pacifique et des compagnies qui en dépendent de se mettre à la disposition du liquidateur. Le septième dégage la responsabilité du gouvernement ou du liquidateur de toute obligation vis-à-vis la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, vis-à-vis ses créanciers ou les porteurs d'actions ou d'obligations des dites compagnies. Le huitième ordonne aux officiers de continuer l'accomplissement de leurs devoirs sous les ordres du liquidateur afin qu'il ne se produise pas d'interruption dans les opérations de ce réseau. Le neuvième sauvegarde les pouvoirs de la Cour d'Échiquier ou des cours provinciales relativement à la nomination d'un liquidateur, pour l'administration de tout chemin de fer mentionné dans l'arrêt-en-conseil. Le dixième autorise le gouverneur général à mettre à la disposition du liquidateur les sommes nécessaires à l'accomplissement de ses devoirs.

M. White a insisté sur les inconvénients qui résulteraient pour le pays de l'arrêt du fonctionnement (Suite à la 2e page)

M. LEFEBVRE DU PREY

Les nombreux amis de notre ancien camarade, M. Charles Lefebvre du Prey, apprendront avec plaisir son retour au pays, en congé illimité.

M. Lefebvre du Prey venait de subir une grave opération et était à l'hôpital lorsque éclata la guerre. Dès que sa santé lui permit de faire la traversée, il partit. Il a fait quatre années de guerre, presque exclusivement dans le service combattant. Il revient capitaine, croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, avec une santé refaite sous la température.

LA "RACE SUPÉRIEURE"

5,000 EXEMPLAIRES VENDUS

La Race supérieure, la nouvelle brochure de l'Action française, vient à peine de paraître et 5,000 exemplaires déjà en ont été vendus.

La Race supérieure contient le texte de la conférence de M. P. Louis Lalande et de l'Action de Mgr Béliveau prononcées au Monument National, le 19 février dernier. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, 81 la douzaine, 88 le cent, 870 le

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'abstiennent du papier de l'encre, du timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

A PROPOS DE
CONSTRUCTION

Montréal, le 7 mars 1919.
Monsieur le Directeur,
"Le Devoir".

Cher monsieur,
Dans le but de faciliter la construction, la ville de Toronto est en train de réviser ses règlements de construction de manière à réduire le coût des bâtisses.

Pour certaines classes de bâtisses, comme les logis, les écuries, les étables, les porcs, les dimensions, pour les écuries et les porcs ayant une superficie moindre de 800 pieds, les murs au lieu d'être de 14 pouces d'épaisseur, pourront être de 9 pouces, et les murs de 18 pouces sont réduits à 14 pouces.

Les capacités des planchers dans toutes les classes de bâtisses sont réduites, comme l'indique le tableau suivant auquel j'ai ajouté, pour comparaison, les capacités exigées par les règlements de la ville de Montréal :

	Règle-ment de Toronto, Montréal.	
Logis, ...	70 lbs	70 lbs
Écuries, ...	75 lbs	60 lbs
Écuries, cor-ri-olles, ...	100 lbs	75 lbs
Écuries, théa-tres, etc., ...	100 lbs	90 lbs
Écuries, théa-tres, etc., ...	100 lbs	125 lbs
Bureaux, ...	100 lbs	100 lbs
Bureaux et écu-ries, ...	150 lbs	125 lbs

L'on peut voir que Montréal peut faire quelque chose pour diminuer le coût des constructions.

Dans certains quartiers comme Mercier, Emard, Boreau, Ahunt, Sault-au-Récollet, Cartierville, Emard et la partie nord de Notre-Dame-de-Grâce, les règlements pourraient être modifiés, et on pourrait faire la construction de logis isolés ou de maisons jumelles (semi-detached) avec murs extérieurs en plâtre ou stuc.

Votre tout dévoué,
Aldice CHAUSSE,
Architecte.

JOSEF HOFMANN

C'est dimanche prochain, le 16 mars, qu'aura lieu le grand concert du pianiste, Josef Hofmann. En effet, c'est au théâtre St. Majesté que nous aurons le grand avantage d'entendre l'artiste extraordinaire qu'est Josef Hofmann, et nous devrions cette aubaine peu ordinaire à M. Louis H. Bourdon. Hofmann n'a pas joué à Montréal depuis bien des années, peut-être depuis douze ans, et c'est dire l'importance quasi sans précédent, que comporte le concert Hofmann pour nos pianistes, nos musiciens et pour tout le public mélomane. Hofmann est âgé aujourd'hui de 43 ans, et il est natif de Cracovie, en Pologne.

Il est tout comme Paderewski un Polonais, et comme lui aussi, un maître incontesté du piano, si bien qu'aujourd'hui que Paderewski est disparu de la scène artistique, Josef Hofmann est reconnu comme étant le plus grand pianiste et aucun grand pianiste ne lui conteste même ce titre. Pour donner une faible idée de la popularité d'Hofmann aux États-Unis, qu'il suffise de dire que le public de New-York a payé \$25,680 pour entendre ce grand maître dans ses trois récitals donnés à New-York la saison dernière; ceci est le record le plus extraordinaire qui soit pour un pianiste.

(Communiqué)

CONDOLÉANCES

A une assemblée spéciale des membres de la Chorale de Notre-Dame-de-Grâce, tenue dimanche le 9 mars 1919, il a été proposé par M. Edmond Gervais, appuyé par M. J. E. Hurlbut et résolu unanimement que tous les membres de la "Chorale Notre-Dame-de-Grâce" ont appris avec regret la mort de Mlle Corinne-Emilie Charlebois, fille de M. Léonidas Charlebois, ex-président et membre de la chorale de Notre-Dame-de-Grâce, et qu'ils offrent à celui-ci ainsi qu'à sa famille leurs plus sincères sympathies.

(Communiqué)

BIENVENUE AU FOYER
42ème Bataillon des "Royal
Highlanders" du
Canada

Nous sommes tout aussi contents de vous voir de retour que vous l'êtes d'être de nouveau chez vous. "Si humble qu'il puisse être, il n'a aucun endroit comme notre CHEZ-NOUS." Après vos aventures, les notes les plus douces de la langue anglaise, ceux qui signifient "Foyer" et "Amour", ces mots doivent avoir pour vous un sens plus profond, et c'est ce que ressentent nos clients soldats à ce sujet, lorsqu'ils sont de retour dans le bon vieux Montréal.

Nous tenons à vous dire que la possibilité de posséder votre chez-vous, si vous n'en possédez déjà un, n'est pas éloignée, et que les salutations auront été échangées nous recevrons avec plaisir une visite de votre part, et vous montrons combien il est facile d'obtenir "ce qui y a de meilleur" pour votre femme et vos enfants, ou pour celle que vous aimez le mieux.

Vous pouvez être certains que nous vous traiterons d'une manière équitable et que nous vous donnerons les conditions les plus faciles au pays.

Un grand nombre de nos clients sont des gens du 42ème, et chacun d'eux nous expriment leur contentement de la manière dont nous avons mené les affaires en son absence.

Nous avons un grand nombre de brochures intéressantes et gratuites.

MARGIL TRUST Co., Agent,
136 St-Jacques,
35ème année. Main 3791.

L'AFFAIRE DU G. T. P. OBSÈQUES DU
GÉN. MOINIER

(Suite de la 1re page)

de cette importante artère nationale, tant au point de vue du transport des voyageurs ordinaires que de celui des soldats qui reviennent en nombre grandissant, puis des marchandises et des grains de l'Ouest en particulier; et il a annoncé qu'il demandera très prochainement à la Chambre de ratifier l'arrêté ministériel que le cabinet a adopté d'urgence, étant donné l'urgence et la gravité de la situation.

Au commencement de la séance, M. White a aussi donné connaissance de câblagrammes annonçant le retrait par l'Angleterre des restrictions sur l'importation des marchandises coloniales, dont on se plaignait depuis quelque temps. La Chambre a paru enchanter de la faveur que veut bien nous faire la mère-patrie en cessant de favoriser les États-Unis à nos dépens. M. Burrell a aussi donné connaissance de la grève des dessinateurs de l'imprimerie d'Etat, et déclaré que la question est à l'étude et doit bientôt recevoir une solution.

UN INCIDENT

Un incident digne de mention s'est produit lorsque le président a appelé l'ordre du jour. Il est d'usage à ce moment que les députés ayant quelque question d'ordre général à poser au ministre en profitent en se servant de la formule antique et uniforme: "Before the orders are called, Mr. Speaker," ou de son équivalent en français. Après que plusieurs députés anglais s'en fussent prévus, M. Jules-Edmond Frévo, de Terrebonne, s'est levé à son tour, et dans toutes les formes prescrites, a demandé au gouvernement pour quelle raison la salle des journaux réservée aux députés ne contient plus aucune publication de France. "Nous avions autrefois le Journal des Débats, le Temps, l'Illustration, et plusieurs autres, monsieur l'Orateur, et ce n'était que justice, les députés pouvaient en prendre connaissance, se tenir au courant des affaires d'Europe..."

M. Frévo a dit parfaitement dans son droit, mais il parlait français, et un mouvement d'inquiétude se manifesta aux premiers rangs de la droite, où siégeaient les ministres; seul au premier rang avec MM. Reid et Maclean, sir Thomas White se retourna vers la deuxième rangée, dans l'espoir d'y trouver quelqu'un qui put lui traduire ce que disait le député de Terrebonne, ou du moins lui en donner une idée générale. Personne n'eut la situation allait tourner au ridicule, M. Frévo attendait patiemment sa réponse. Ce fut l'Orateur, M. Rhodes, qui sauva la façade, par une inspiration qu'on peut qualifier de géniale, étant donné que lui non plus n'avait pas le moindre idée de ce dont il s'agissait. Il se leva et proclama que l'affaire n'était pas assez importante pour occuper le temps de la Chambre à ce moment de la journée.

"Les honorables députés doivent comprendre, dit-il, que ce n'est pas le moment de soulever des questions dépourvues d'importance, et qu'ils auront occasion, à d'autres moments, de se renseigner sur tous les sujets qui les intéressent." Etc., etc.

La parade était bonne, mais on eût dit bien embarrassé, si un député de gauche eût insisté et affirmé que la question était "bien posée" comme on dit en Chambre, et que le député de Terrebonne avait droit à une réponse de la part du gouvernement. La posture ridicule dans laquelle se sont trouvés les ministres tant que M. Rhodes ne fut venu à leur secours, sans en savoir plus long qu'eux, a été causée par l'absence de M. Doherty, qui avait coutume de répondre en ces occasions; et par hasard, M. Mackie, qui parle également les deux langues n'était pas en Chambre à ce moment. Mais la race supérieure a fini par passer à un ennuyeux moment!

LES CANADIENS EN SIBIRIE

Le ministre de la Milice a repris le débat sur l'adresse et a expliqué la genèse de l'expédition canadienne en Sibirie, qui consiste simplement en un geste obligé envers l'Angleterre, qui ne pouvait disposer d'un seul régiment, cantonné à Hong-Kong et nous a priés instantanément de tirer les marrons du feu, à sa place pour elle, ce à quoi, admettons-nous, M. Meuburn nous n'aurions pu nous dérober pour aucune considération. L'expédition avait pour but de soulager par une diversion la pression que subissaient les Alliés sur le front des Flandres depuis la paix russe de Brest-Litovsk. Les Allemands ont pu ramener de Russie un million d'hommes qu'ils massaient contre les Alliés, avec de graves dangers pour ceux-ci; 180 divisions allemandes menaçaient les 150 divisions que les Français, les Anglais et les Américains pouvaient aligner à ce moment. Le moment était critique, et il fut décidé d'envoyer des troupes alliées en nombre suffisant pour ressusciter dans le nord la force russe loyale, appuyée sur les Tcheco-Slovaques, qui avaient déserté l'armée autrichienne par centaines de mille et ne demandaient qu'à s'unir aux Alliés. Et voilà pourquoi notre fille est sibérienne! M. Meuburn a expliqué que le coût de cette expédition est supporté par la Grande-Bretagne, sauf la solde des hommes, qui reste à la charge du Canada. Du reste, l'expédition ne durera pas longtemps, M. Meuburn a annoncé qu'elle sera appelée au pays à une date rapprochée. Sir Sam Hughes a fait établir par le ministre qu'il s'y trouve mères des volontaires et des conscrits.

M. Meuburn a donné aussi des renseignements d'ordre général sur les troupes encore en Europe; nous y avions à la date du 30 novembre dernier 275,288 hommes, dont 62,805 sont présentement en Angleterre et environ 50,000 sont en route au Canada; il faut ajouter à ce chiffre environ 40,000 femmes et enfants des 25,000 soldats qui se sont mariés là-bas; on fait tout le possible pour ramener tout ce monde dans de bonnes conditions, bien que la rareté des navires augmente les difficultés du problème. M. Meuburn ajoute, en réponse à une question du colonel Peck, le nouveau député sur-décoré qui a fait son entrée la semaine dernière, que les hommes vont revenir par unités régimentaires, selon le plan de sir Arthur Currie, que celui-ci a soumis aux autorités militaires de Londres. "Mais je ne l'ai pas vu quant à moi", ajoute M. Meuburn avec une franchise qui laissait voir un peu

de mécontentement; c'est surtout ce que M. Peck voulait lui faire dire. M. Meuburn a ajouté quelques détails, comme l'impossibilité de permettre maintenant aux parents d'aller chercher le corps de ceux qu'ils ont perdus, et annoncé la distribution de deux médailles d'honneur pour les soldats et les familles de ceux qui ne reviendront pas. Comme il allait terminer, M. Du Tremblay lui a demandé pour quelle raison il n'a pas été procédé à la formation d'une brigade canadienne française, selon le plan formulé à la dernière session et accepté en principe par le premier ministre. M. Meuburn a répondu avec un peu d'embaras qu'il n'y avait pas assez de bataillons de langue française au moment de l'armistice, mais que si la guerre avait continué, il n'a aucun doute, etc., etc. Il assure que M. Borden et lui étaient bien favorables au projet; mais consolation facile sur le corps de ceux qui n'ont pas été retrouvés. Le public fera comme la députée, ces belles phrases ne lui feront pas prendre pour une lanterne la vessie qu'on lui présente à ce sujet depuis près d'un couple d'années.

Le débat a été continué par le major Cooper, né à Dublin, qui parle avec une lente monotonie. Il s'est cependant acquiescé suffisamment pour prendre à partie sir Sam Hughes et défendre contre lui sir Arthur Currie, commandant des forces canadiennes; il s'en prend aussi en passant au colonel "Jack" Currie, député de Simcoe, qu'il n'accuse pas précisément d'absence pendant la bataille de Saint-Julien, mais dont il dit que ce jour-là il ne l'a rencontré que tout au commencement de la journée; y a-t-il un point d'histoire controversé qui revient de temps en temps à la surface et qu'on ne peut jamais complètement élucider.

M. Joseph Demers, de Saint-Jean d'Iberville, a prononcé en français l'une de ces harangues de mérite un peu inégal qui lui ont souvent valu de la part de feu sir Wilfrid une affectueuse tape d'encouragement sur l'épaule. M. Demers a critiqué le régime des arrêtés ministériels et demandé une amnistie générale pour les insoumis, dont le nombre, dit-il, s'élève au chiffre de 40,000. Il serait trop coûteux de pourchasser, arrêter, emprisonner et nourrir tout ce monde, et au surplus le gouvernement est coupable d'avoir tellement mal préparé les esprits à cette mesure d'exception, et il a le devoir de se montrer éloquent. M. Demers a montré que qu'on croit à l'endroit des méfaits du cabinet.

Ce point de vue a été combattu par l'orateur suivant, M. H. A. Mackie, d'Edmonton, parlant en anglais; il n'a pas de sympathie pour les provinces qui ont manqué de patriotisme, telles le Québec et l'Ontario, toutes deux inférieures à ce point de vue à celles de l'Ouest. M. Mackie aime les considérations philosophiques et historiques, et il est remonté jusqu'à la guerre de Sept-Ans pour démontrer que l'autocratie régnait en Nouvelle-France sous Montcalm, tandis qu'en Nouvelle-Angleterre, les colons jouissaient de la plus grande liberté, ce qui avait même l'inconvénient de les diviser et de les rendre plus vulnérables aux attaques des Français. On s'étonne après cela de ce que ceux-ci ne se soient emparés de New-York, ou Manhattan, comme ils l'ont fait de Montréal. M. Mackie a critiqué l'attitude du juge Langelier, de Québec, qui n'est même pas un juge véritable, dit-il, mais un simple juge de paix, susceptible d'être destitué d'un trait de plume, et qui devrait être M. Mackie fait complètement erreur là-dessus, et doit s'être laissé tromper par le titre "Juge des sessions de la Paix" de M. Langelier, avec traitement de quatre mille dollars, si nous sommes bien renseignés, c'est en fait le plus grand honneur d'un juge de paix de village. Le député d'Edmonton est aussi prononcé en faveur d'un système d'éducation nationale, trouvant que c'est la seule chose dont l'Etat semble se désintéresser; pendant qu'il dépense pour la punition des criminels, dit-il, il n'a rien déboursé pour en faire apprendre des citoyens instruits et formés selon les meilleures méthodes. La précision dans les idées ne semble pas être l'appanage du jeune député albertain, mais il s'exprime avec aisance et aime à toucher un grand nombre de sujets.

Le Dr Deslauriers, de Ste-Marie, a fait des reproches au gouvernement sur plusieurs points, et M. Rowell a ajourné le débat. On l'écouterait muni de curiosité.

Ernest BILODEAU.

LE PORTRAIT DE MANON

C'est le vendredi, 21 mars qu'aura lieu au Monument National la première représentation du "Portrait de Manon" ce bijou musical du regrettable maître Massenet. Mlle Cécilia Brault dont les succès de Carmen et de Mignon ont fait valoir toutes les qualités, interprétera le rôle de Jean, vicomte de Morcerf. Ce rôle diffère essentiellement des autres; aussi ce sera pour elle une véritable épreuve de constater la façon vraiment artistique avec laquelle Mlle Brault interprète les divers genres. Mme Verdick, une jeune canadienne, débutera dans le rôle de la douce Aurélie, la mignonne nièce de Manon. M. H. Vaillancourt dans Des Grieux aborde un rôle plus sérieux que tous ceux qu'il a joués jusqu'ici. M. Thibault chantera le rôle de Tiberge l'ami de Des Grieux et l'oncle d'Aurélien. M. Roberval a déjà la composition de son orchestre prête et celui-ci sera plus nombreux que jamais et partant plus complet. Le "Caird" qui commença la représentation bénéficiera de cet orchestre. Les orchestres viennent de France et sont celles des auteurs. Nous aurons le plaisir de revoir Mlle B. Gonthier qui fut une si espiègle Virginie et qui vocalise si bien ce rôle. M. A. Lapierre dans Biotteau, le colleur gascon et qui se révèle un médium lyrique autant que chanteur. M. U. Paquin, le splendide tambour major amoureux; M. A. Leclair, le pauvre Caïd, et enfin M. Thibault dans le rôle d'Ali Babà. Nul doute qu'avec un tel spectacle la foule se passe au Monument National, le 21 mars. Les billets sont en vente chez Archambault et chez Lindsay.

(Communiqué).

LES FUNÉRAILLES DU GOUVER-
NEUR MILITAIRE DE PARIS
SONT CÉLÉBRÉES AUX INVA-
LIDES. AU MILIEU D'UNE
GRANDE AFFLUENCE. — HOM-
MAGE RENDU PAR LE GARDE
DES SCEAUX.

Paris, 1. — (Par courrier). — Les obsèques du général Moïnier, gouverneur militaire de Paris, grand-officier de la Légion d'honneur, ont été célébrées à Paris, aux Invalides, au milieu d'une affluence considérable.

L'assistance s'est réunie dans la cour de l'hôtel du gouverneur, où deux compagnies du 1er régiment de zouaves constituent le piquet d'honneur. A dix heures a lieu la levée du corps, et le cortège se forme, sur le boulevard des Invalides, dans l'ordre suivant:

En tête, un peloton de gardes à cheval, une compagnie de la garde à pied, la musique de la garde républicaine; puis le général Mesple et ses officiers d'ordonnance; le char funéraire, décoré de drapeaux tricolores; sur le cercueil, enveloppé dans un drapeau en soie française d'or, sont placés le képi du général et une palme de bronze. Les généraux Balfourier, Boelle, Curé, et l'amiral Tracou tiennent les cordons du poêle. Derrière le char, viennent deux sous-officiers du 1er zouaves, décorés de la médaille militaire, qui portent les coussins sur lesquels sont épinglées les nombreuses décorations du défunt; l'ordonnance du général Moïnier, tenant en main le cheval "Régent", caparaçonné de noir.

Le deuil est conduit par Mme Moïnier, veuve, et le commandant Moïnier, veuve du général.

Aux accents de la "Marche funèbre" de Chopin, jouée par la musique de la garde républicaine, le cortège gagne la cour d'honneur des Invalides.

La messe est dite, dans la chapelle Saint-Jacques des Invalides, par Mgr Combes, l'abbé du donjon, le cardinal Amette. Pendant l'office, les quatre officiers d'ordonnance du général Moïnier se tiennent debout, sabre au clair, devant le cercueil.

Puis, l'assistance se groupe sur le parvis de la chapelle et, au nom du gouvernement, M. Nail, garde des sceaux, salue la dépouille du général Moïnier, "un de nos grands soldats, un de ceux dont le nom, même à une époque si riche en illustrations militaires, mérite d'être retenu par l'histoire". Il rappelle son rôle au Maroc, sa marche sur Fez en 1911 avec six mille hommes seulement, "à travers un pays difficile où tout nous est hostile".

Puis vient la guerre. Commandant le 19e corps depuis deux ans, le général Moïnier reçoit, en août 1914, le commandement en chef des troupes de l'Afrique du nord. Il a pu regretter, sans le dire, de n'avoir pas été plus tôt promu à ce poste, car il a servi avec plus d'éclat peut-être, mais, dans sa haute conscience, il savait quel rôle entier, et obtint, sans bruit, les meilleurs résultats.

Le général Pillot prend ensuite la parole et loue les qualités morales du général Moïnier et le grand attachement que ses hommes avaient pour lui.

A LA MÉMOIRE DES
SOLDATS MORTS

Ottawa, 11. — Le gouvernement fera faire des croix d'argent dites "croix de sacrifice" pour les veuves et les mères de soldats morts à la guerre. On lui a déjà soumis des modèles et il choisira le meilleur. En outre, l'autre plus proche parent d'un soldat mort à la guerre recevra une plaque commémorative en bronze. Le général Macdonald a aussi annoncé que le gouvernement se propose de faire frapper une médaille de service spéciale pour les soldats de retour. Il y aurait une médaille internationale pour tous les soldats alliés avec les dates des batailles. Les Canadiens auraient encore la médaille de service britannique et le certificat de licenciement du roi.

LES LISTES SONT
INCOMPLÈTES

Québec, 11. — En attendant que les prohibitionnistes aient décidé s'ils consentent à tolérer la bière et les vins légers, le gouvernement se propose de tenir le referendum qui comporte le projet de loi déposé par M. Mitchell. On remarque qu'il manque les noms de 10,000 électeurs sur les listes de Montréal. Cela est dû, dit-on, à ce que la ville n'a pas pris les dispositions nécessaires, tel que prévu par la loi, pour dresser les listes en 1918 et que les organisations politiques, contrairement à ce qui s'est fait dans le passé, ne s'en sont pas non plus occupées.

UNE GRÈVE DE
SYMPATHIE

New-York, 11. — En sympathie avec les navigateurs qui sont en grève contre les armateurs depuis la semaine dernière, près de 20,000 débardeurs ont quitté l'ouvrage aujourd'hui, refusant de travailler au transport des marchandises à bord des vaisseaux.

John F. Riley, président du conseil local de l'union des débardeurs, a annoncé officiellement la chose ici ce soir. Cette grève affecterait les compagnies Canard, Anchor, Transatlantique, Munsen, White Star, Espagnole, Clyde et Mallory. Les grévistes ont organisé des piquets et vont à ce que personne n'enfreigne leurs règlements.

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

(Service de la Presse Associée).
Londres, 11. — Il faudra cinq ans pour parachever la construction d'un tunnel sous la Manche, comme on l'a l'intention de le faire. On dit qu'en temps ordinaire, le coût de cette entreprise s'élèverait à 16,000,000 de livres sterling, mais que vu l'augmentation du matériel, les dépenses monteront jusqu'à vingt millions de livres, ou environ cent millions de dollars.

Londres, 11. — M. Bonar Law a annoncé hier, à la Chambre, que le gouvernement britannique étudie, entre autres projets d'après-guerre, celui de construction d'un tunnel sous la Manche et que lui-même étudie la chose avec M. Lloyd George comme moyen de fournir de l'emploi aux soldats licenciés.

Le "Daily Mail" prétend savoir de source certaine que les gouvernements britannique et français ont tous deux consenti à la construc-

tion d'un tunnel sous la Manche et qu'une commission spéciale étudie actuellement les détails du projet à Paris, en même temps que la possibilité de la construction d'autres tunnels sous le Bosphore et le détroit de Gibraltar.

Les plans du tunnel sous la Manche sont tellement avancés que l'on pourrait commencer le travail immédiatement, ajoute le "Daily Mail".

En plus des voies ferrées, le tunnel renfermerait des fils téléphoniques et télégraphiques qui remplaceraient dès lors les câbles sous-marins et on y placerait aussi des tubes pneumatiques pour l'expédition des lettres et des colis. Les compagnies de chemin de fer anglaises et françaises que le projet intéresse sont disposées à le financer, mais les deux gouvernements désirent exercer leur contrôle et il se pourrait que l'on adoptât une sorte d'apport financier conjoint des deux pays.

VEULENT-ILS S'ENTENDRE?

Bâle, 11. — (De la Presse Associée). — Une dépêche de Libau annonce que le commissariat des affaires étrangères pour la Lithuanie et la Russie Blanche a envoyé une note aux gouvernements anglais, français, italien et américain leur demandant d'envoyer des plénipotentiaires à l'île de Prinkipo. On dit que cette note laisse voir que l'intention des deux pays est de régler toutes les questions relatives à cette partie de la Russie d'une manière pacifique.

DÉCLARATION DE
M. D.-B. HANNA

Toronto, 11. — M. D. B. Hanna, président de la commission des chemins de fer a déclaré qu'il était en faveur de l'extension des chemins de fer nationaux par voie d'Hamilton. Il a aussi affirmé que le taux de l'ancien Canadien-Nord entre cette ville et Hamilton devait être maintenu. M. Hanna a ajouté que le Pacifique Canadien avait dépensé \$11,750,000 pour réunir Hamilton à Vancouver et que c'était à la population d'Hamilton de décider s'il convenait d'offrir des garanties de \$6,000 pour une simple ligne électrique locale, ou d'avoir une gare centrale, ce qui ne lui coûterait pas un sou.

LES EXPORTATIONS DE
CAFÉ DU BRÉSIL

Rio de Janeiro, 11. — D'après des relevés qui viennent d'être publiés, les exportations de café du Brésil en 1918 ont été moindres que celles de plusieurs années précédentes. L'an dernier, 7,443,000 sacs ont été exportés.

Décès

COMEAU. — A Montréal, le 10 mars 1919, à l'âge de 44 ans, est décédé Louis Verneuil, épouse de J. B. Comeau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 1134 rue des Érables, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LACHAPPELLE. — A Montréal, le 10 mars 1919, à l'âge de 62 ans, est décédé Moïse Lachapelle, veuf de Marie Harel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 722 rue Centre, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VERNIER. — A Montréal, le 9 mars 1919, à l'âge de 68 ans, est décédé Louis Verneuil, médecin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 1039 rue St-Denis, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 heures 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL
BEAUPRE, Joseph, 6 mois, enfant d'Adolphe Beaupre, menuisier, 27 Montcalm.
BIRON, Jean Paul, 1 an, enfant de François Biron, bricoleur, 337 de Lanaudière.
BONALMOUR, Olympe Servant, 85 ans, veuve de Henri Bonalmour, greffier, 540 Ste-Emilie.
BESSETTE, Jeannette, 4 mois, enfant d'Ernest Bessette, 60 Colborne.
BOURGOUIN, Marguerite, 3 ans, enfant de Joseph Bourgouin, cuisinier, 91 Rozel.
BLAIS, Paul, 18 mois, enfant de Valère Blais, chaudronnier, 1320 Boyer.
CHARLEBOIS, Hyacinthe, 80 ans, bourgeois, 66 Garnier.
CHARLEBOIS, Sorinne Emilie, 35 ans, 134 Notre-Dame-de-Grâce.
CARMEL, Jean, 1 an, enfant d'Edgar Carmel, 413 Ste-Emilie.
CHARPENTIER, Emma Latreille, 52 ans, épouse d'Alfred Charpentier, bricoleur, 500 Mont-Royal Est.
DESROSIERS, Elise Cardinal, 42 ans, épouse de Joseph Desrosiers, com. de tramway, 1067 de Laroche.
DENIS, Melvina Bastien, 30 ans, épouse de Hector Denis, menuisier, 2885 St-Dominique.
DES LAURIERS, Charles Edouard, 9 mois, enfant d'Albin Deslauriers, journalier, 148 Brecheux.
FIORINAN, François, 78 ans, huissier, 50 St-Elisabeth.
FORTIN, Florette, 9 ans, enfant d'Arthur Fortin, épicière, 335 Visitation.
FORTIN, Odile, 56 ans, médecin vétérinaire, 32 St-Joseph, Lac Beauport.
GRIGNIER, Antoinette, 25 ans, 3352 de Gaspe.
GUTHRIE, Angéline, 64 ans, 29 Seymour.
GAGNON, Ulric, 30 ans, journalier, 208 St-Ferdinand.
LAMARCHE, Natalie Lalonde, 60 ans, épouse de Joseph Lamarque, bourgeois, 707 St-Denis.
LEVEILLE, Marcel, 8 mois, enfant d'Antoine Leveille, 1010 St-Jacques.
LEVEILLER, Rose de Lima Bérault, 60 ans, épouse d'Herménégilde Leveillier, voyageur de commerce, 1291 de Laroche.
LANGLOIS, Éléonore Fontaine, 76 ans, veuve de William Langlois, artisan, 22 Soutanges.
LACAS, Stanislas, 3 ans, enfant d'Eugène Lacas, cordonnier, 2512 Châteaubriand.
LACHAPPELLE, Maise, 62 ans, peintre, 732 Centre.
LEBLANC, Thérèse, 3 ans, enfant d'Herménégilde Leblanc, journalier, 2233 Boreau.
LAFONTAINE, Annette, 8 mois, enfant de Joseph Lafontaine, comptable, 296 St-Timothée.
LEFEBVRE, Horfense, 29 ans, 12 Boyer.
MARTIN, Alfred, 35 ans, com. 29 Maria.
PARE, Germaine, 1 an, enfant de Théophile Paret, journalier, 1230 Lusselle.
PERRIN, Elizabeth Yvonne Bastien, 60 ans, épouse de Magloire Perrin, cultivateur, 806 Craig Est.
PERRAULT, Euclide, 65 ans, menuisier, 224 Dufrénoy.
ROLLIN, Fleurette, 1 an, enfant de Joseph Rollin, voyageur de commerce, 743 Albert.
SURIENANT, Lucien, 10 ans, enfant d'Edouard Surprenant, journalier, 2 St-Ferdinand.
ST-MAURICE, Valentine, 2 ans, enfant de Rosario St-Maurice, vidangeur, 321 Jeanne d'Arc.
TREMBLAY, Rita, 14 ans, fille de William Tremblay, 1109 Paro.
VERONNEAU, Vitaline, 74 ans, 64 Sherbrooke Est.

M. J.-D. REID EST
ENTRÉ EN FONCTION

DES MESURES ÉNERGIQUES
SONT DÉJÀ PRISES

Ottawa, 11. — M. J. D. Reid, est entré en fonction comme liquidateur du Grand-Tronc-Pacifique. Les affaires de la compagnie seront administrées autrement que par le passé. M. W. P. Hinton, gérant général, a consenti à se conformer à l'ordre en vertu duquel M. Reid a été nommé. Chaque Coriolis et tous les officiers sont tenus de faciliter au gouvernement la liquidation. Des pénalités sévères sont imposées quiconque ne se conformera pas aux ordres reçus. Chaque infraction comporte une amende: de la part d'un président, vice-président et directeur, \$10,000 d'amende; gérant et assistant-gérant, \$5,000 d'amende; secrétaire et trésorier, \$2,500; un commis, \$1,000 d'amende.

L'ordre comporte la continuation des services de chaque employé. Des clauses pourvoient aussi au rôle des cours de l'échiquier. Le gouvernement devra être averti au préalable. Celui-ci pourra permettre alors tout transfert.

LES GREVISTES
SERONT MOBILISÉS

Des dépêches officielles nous apprennent que:

Washington, 11. — Le gouvernement espagnol mobilisera les ouvriers en grève. Ceux-ci seront organisés par groupes et envoyés au travail tout en étant soumis à la discipline militaire. Les grèves qui ont commencé à Cordoue le 5 mars, étaient apparemment le résultat d'une agitation syndicaliste. Les grèves se sont étendues à Madrid, Barcelone, Valence.

LES PERMIS VONT
DISPARAITRE

Washington, 11. — (De la Presse Associée). — Les permis d'exportation et d'importation des colonies, des possessions et des protectorats de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, de la Belgique et du Japon ne sont plus obligatoires, d'après une déclaration faite par le comité de commerce de guerre.

JEUX OLYMPIQUES
EN ITALIE

Rome, 11. — (De la Presse Associée). — Une douzaine de députés ont demandé au gouvernement de voter les fonds nécessaires à la restauration à Rome des jeux olympiques en 1920, pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'unification de l'Italie.

Le temps qu'il
fait ailleurs...

Toronto, 11. — La dépression atmosphérique est considérable sur la plus grande partie du continent. Il fait beau par tout le Canada. — Lacs et baie Georgienne. — Vents modérés, beau et doux aujourd'hui et mercredi. — Vallée de l'Outaouais, haut et bas St-Laurent. — Vents modérés, beau et relativement doux aujourd'hui et demain. — Golfe et rive Nord. — Vents décroissants de l'ouest au nord-ouest. Beau aujourd'hui et mercredi. Pas de changement dans la température. — Lac Supérieur. — Beau aujourd'hui et mercredi. Pas grand changement dans la température. — Manitoba, Saskatchewan et Alberta. — Chute de neige locale et peu abondante. Généralement beau et plus froid.

RELEVÉ DU THERMOMÈTRE

	Max.
--	------

LE DEVOIR

Aujourd'hui maximum..		40
Même date l'an dernier..		26
Aujourd'hui minimum..		20
Même date l'an dernier..		0

BAROMETRE

8 heures a.m., 29.90 ; 11 heures a.m.,
29.92 ; 1 heure p.m., 29.94.

L'ENNEMI DÉSARMÉ

L'ALLEMAGNE NE CONSERVERA
PENDANT DOUZE ANS, QU'UNE
ARMÉE DE 100,000 VOLONTAI-
RES. — REDACTION COMPLE-
TE DU TRAITE DE PAIX VERS
LE 20 MARS.

Paris, 11. — (De la Presse Associée). — L'Allemagne militaire n'existera plus après que le conseil suprême aura adopté, ce soir, les termes du désarmement qui feront partie du traité de paix. Ces termes obligent l'ennemi à réduire son armée à 100,000 et 4,000 officiers qui seront tous recrutés par le volontariat. Ces conditions auront pour effet de laisser l'armée allemande à 100,000 hommes pendant une période de douze ans.

Les armes et les munitions qu'il pourra garder l'ennemi ne devront pas être plus considérables que ce qu'il en faut pour une armée de 100.000 hommes. Les forteresses allemandes tout le long du Rhin devront être détruites. L'état-major impérial sera aboli puisque les fonctions sont diminuées.

C'est le premier ministre anglais, M. Lloyd George, qui a proposé le plan qui fut adopté.

Le conseil a déjà examiné et accepté la plupart des termes navals du futur traité et il ne reste que quelques questions de détail à r

Tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour donne l'espoir que l'exportation presque complète du traité pourra se faire vers le 20 mars. Les grandes lignes en seront arrêtées au moment où le président Wilson arrivera en France, vers le 13 et c'environ sept jours plus tard, le 20 que le document sera terminé.

Il sera alors remis aux Allemands qui pourront l'examiner et qui, s'ils ne sont pas prêts à la signer immédiatement pourront retourner en Allemagne et le considérer pour signer ensuite à Versailles.

Il est entendu que le comte von Bernstorff ne sera pas un des délégués allemands à la conférence de la paix.

Un comité spécial siège tous les jours pour expédier le travail ; plus tôt, et ce comité est composé des premiers ministres des puissances alliées. Ce sont M. Clemenceau, pour la France, M. Lloyd George, pour l'Angleterre, le colonel House, pour les Etats-Unis. Le premier ministre italien, M. Orlando, arrivera à Paris demain, et lorsque le président Wilson sera de retour, ce comité remplacera probablement le conseil des grandes puissances.

LA NEUTRALISATION DE
L'AUTRICHE.

Paris, 11. — (De la Presse As-
ciée). — Quoique la question de
neutralisation de l'Autriche ne s'
pas encore venue devant la con-
frence de la paix, on en parle be-
coup ici. Certains éléments social-
tes autrichiens font tous leurs

forts pour éviter la neutralisation
mais il y en a d'autres qui la ve
lent absolument parce qu'al
l'Autriche jouirait alors de la mêm
protection de la Suisse.

L'union de l'Autriche à l'Allemagne est assez compliquée et il de l'intérêt de l'Allemagne que l'ancien empire du roi Charles soit visé pour s'annexer la partie a

mande. Plusieurs membres de l'Assemblée ne veulent pas non plus que l'Autriche soit neutralisée, parce qu'elle veut faire partie de la li-

des nations et qu'elle serait alors considérée comme la Suisse. Et l'on sait que la Suisse, qui veut au contraire faire partie de la ligue des nations, veut quand même rester neutre. Il est possible cependant que l'Autriche, neutre de Tyrol, se qui-

lie.

Un individu, dont on ne sait ni nom ni l'adresse, est décédé la nuit dernière à l'hôpital Notre-Dame où un agent l'avait transporté. Il paraît être âgé de 55 ans environ. Aucun écrit sur lui pour l'identifier. Il n'avait pas d'argent et était vêtu misérablement. On croit que cet inconnu a succombé à une syncope.

Phosphodine de Wood, le grand remède anglais. Fortifie et revigore le système nerveux tout entier, met du sang nou-

veau dans de vieilles veines
Guérit la débilité nerveuse
l'excès de fatigue mental ou cérébral, l'abattement, la perte d'énergie, les palpitations de cœur, l'affaiblissement de la mémoire
Prix \$1 la boîte, 6 pour \$5. Une plaie, six guériront. Vendue par tous les droguistes ou envoyée en paquet ordinaire sur reçu du prix. Nouvelle brochure expédiée gratis
THE WOOD MEDICINE CO., Toronto, Ont.
(anciennement de Windsor).

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure, No 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 267

Montreal, 8 mars 1919.

•••••

ACTES D'AFFAIRES

LIBRE

J. H. H. LIPPE
NOTAIRE

180 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3228
MONTREAL

PRIME J. MARSAN, L.L.B.
NOTAIRE

320A RUE AMHERST
Spécialités : Successions, Prêts d'argent

Incorporation des compagnies.
Tél. Est 1301.

JOS. P. A. TURENNE
Notaire

483 LAGAUCHETIERE EST
Tél. Est 7813 Montréal

Dépositaire du greffe de Médard
Perrault

INGENIEURS CIVILS

Vincent Girouard & Vincent

Ingenieurs civils, Arpenteurs, Architectes.

76 ST-GABRIEL, MONTREAL.
Tél. Main 1168.

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.

(Professeur à l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST.
Tél. Main 1202

PHOTOGRAPHES

L. J. A. PELOQUIN

Portraits au pastel et à l'huile : une spécialité.
1156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3256

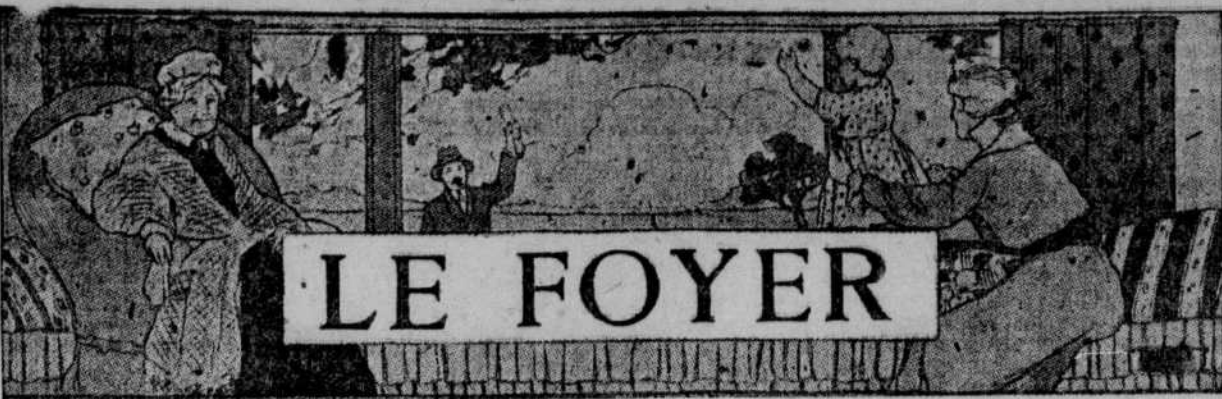
Montréal.

PROFESSEURS

PROFESSEURS
CASIMIR HERBERT

CASIMIR HEBERT
consul "ad honorem" du Bénin (professeur

consul, au honneur du Perou, professeur
de langues, de belles-lettres, de rhétorique
répétiteur classique expert.



Nos costumes

Comment seront-ils? Nous avons le choix. Les modèles sont variés et jolis en général. Il n'y a pas trop d'extravagance. Les jupes seront étroites, et assez longues. Mais beaucoup de modèles ont de l'ampleur aux hanches; et si quelques jupes trop étroites seront ouvertes, il y en a qui ne demandent pas cette fantaisie. La jupe étroite peut être très élégante. Les personnes fortes, si elles l'adoptent avec modération, en paraîtront un peu amincies. Elle sied bien aux grandes. Elle allonge les petites. Si elle n'empêche pas de marcher, elle est pratique, puisqu'elle se fait avec peu d'étoffe, et puisque les étoffes se vendent un prix fou.

Les couleurs n'offrent rien de nouveau: on verra des costumes pâles, bleu paon, et de toutes les teintes de sable. Les manteaux sont sacs et ouverts sur de petites vestes. Un costume gris sable, s'ouvrira sur une veste bleu marine, tandis qu'un costume foncé, s'ouvrira sur une veste pâle. Ces vestes, souvent, ont l'air d'un simple devant de blouse: elles se font alors en soie faille, en soie toile, en popeline ou en pongée. Les costumes ont des

collants à l'enfant, et qui seront noués d'une grosse boucle ou cravate. C'est très jeune, très joli.

Les costumes seront sordachés, brodés ou perlés. Les jupes sont volontiers garnies dans le bas de cinq ou six gros remplis. Et on voit beaucoup de sordaches militaires, mais posées en rangs serrés et sur une largeur considérable. Il y a des costumes qui se contentent de cette seule garniture.

Les gilets sont encore ornés de petites poches de fantaisie. Il y a des ceintures, mais elles ne serrent pas la taille; et les plus souvent les ceintures ne sont que des bouts. Elles se cachent volontiers sous le manteau, sur les côtés; elles sortent par de larges boutonnières, à l'avant et à l'arrière. Les boutons d'écaillé fumée sont encore de très grande mode; les boucles aussi.

Les manteaux ouverts devront avoir des revers d'étoffe très larges afin que, l'automne venu, si la mode a changé, vous puissiez les faire fermer. Il vaut toujours mieux acheter un peu plus de matériel, pour remodeler, plus tard un costume. La mode est si capricieuse et les tissus si coûteux.

Cousine GILLETTE.

Pensées choisies

S'apitoyer sur le malheur de ses amis est bien, mais venir à leur secours est mieux.

Toujours du plaisir n'est pas du plaisir.

Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes.

Les paresseux ne sont jamais que des gens médiocres, en quelque genre que ce soit.

Le travail éloigne de nous trois grands maux: l'ennui, le vice et le besoin.

Qui borne ses desirs est toujours assez riche.

VOLTAIRE.

Il est une déesse inconstante, incommode, Bizarre dans ses goûts, folle en ses ornements.

Qui paraît, fuit, revient, et naît en tous les temps Protégé était son père, et son nom est la mode.

VOLTAIRE.

Conseils pratiques

RIDEAUX EN CRETONNE

Nettoyez parfaitement vos rideaux de cretonne en employant, pour les laver, une eau de son bien épaisse. Pour rincer, il faut d'abord faire bouillir le son dans l'eau, puis mettre les rideaux en contact 24 heures. On procède ensuite au lavage sans ajouter de savon. On rince à l'eau claire et l'on repasse demi sec.

NETTOYAGE DU BRONZE.

Faites un mélange de blanc d'Espagne, poudre de safran et eau; lavez, avec ce mélange clair, la surface du bronze; passez ensuite, sur toute la surface, de la plombagine mouillée et du safran afin de donner au bronze une belle couleur. Mettez pour sécher devant un feu doux. Les bronzes d'art doivent être simplement lavés avec une solution très faible d'ammoniaque.

IMPERMEABILISATION DES EFFETS DE DRAP ET DES TOILES A TENTES

On utilise l'acétate d'alumine liquide, dans la proportion de 1 pinte d'acétate liquide par 40 pin-

tes d'eau. Un baquet étant rempli de cette solution à hauteur suffisante pour pouvoir recouvrir entièrement les effets, on y plonge ceux-ci après avoir pris soin de débarrasser les boutons de métal. Les effets doivent rester immergés 24 heures environ. Il faut les changer de place à plusieurs reprises, de manière que chacun d'eux soit parfaitement imprégné. On suspend ensuite les effets pendant quelque temps au-dessus du baquet, puis on les fait sécher à l'ombre.

La bonne cuisine

PAIN DE GINGEMBRE MOU.

Prenez trois-quarts de tasse de mélasse, une tasse de cassonade, une demi-tasse de beurre, une tasse de lait sur, trois oeufs, trois tasses de farine, une cuillerée à soupe de gingembre, une cuillerée à thé de cannelle moulue, une cuillerée à thé de soda.

Défaites le beurre et le sucre ensemble, ajoutez la mélasse, puis les oeufs, un à la fois et battez énergiquement. Mettez le soda dans le lait sur, mélangez, sassez la farine, et les épices, puis ajoutez aux autres ingrédients alternant avec le lait. Battez bien le tout ensemble. Faites cuire dans de petits moules ou bien dans une tartelette.

SOUPE AUX PATATES.

Prenez trois patates, quatre tasses de lait, un oignon, deux pieds de céleri, une cuillerée à thé de sel, le quart d'une cuillerée à thé de poivre, deux cuillerées à soupe de beurre, une cuillerée à soupe de farine.

Faites cuire les patates dans l'eau salée, avec l'oignon, quand elles sont molles, écrasez et passez-les au tamis. Faites bouillir le céleri avec le lait, ôtez le céleri, ajoutez le beurre et la farine défaits en crème, puis ajoutez les patates au lait et assaisonnez avec sel et poivre. Laissez jeter un bouillon et servez tout de suite.

CREME AU POULET.

Prenez un poulet de la grosseur ordinaire, une boîte de champignons, deux tasses de crème, une tasse de lait, quatre cuillerées à

soupe de farine, deux cuillerées à soupe de beurre, un oignon râpé, de la muscade, du poivre blanc et rouge.

Faites bouillir le poulet et quand il est cuit coupez comme pour la salade. Mettez la crème et le lait dans une casserole et faites bouillir. Dans une autre poêle, mettez le beurre et quand il est fondu ajoutez la farine, versez le lait et la crème sur la farine, assaisonnez d'oignon, de muscade et de poivre rouge et blanc. Mélangez le poulet, les champignons et la sauce ensemble, et mettez dans un plat à cuire, couvrez le dessus de miettes de pain et de petits morceaux de beurre et faites cuire vingt minutes jusqu'à ce que ça soit brun.

AUTOUR DE LA MAISON

est en vente au Devoir et dans les bonnes librairies à cinquante sous plus cinq sous pour les frais de poste.

MIGNON

Tout le monde a hâte d'entendre Errolle dans Wilhelm Meister. Ça devra être une révélation. M. Errolle possède des moyens vocaux d'un grand charme et sa demi-teinte fera sensation. De plus, il est excellent acteur et sa prestance concourt à lui donner tout le succès possible. L'orchestre aura maintenant la partition dans les doigts, vu que c'est la troisième fois qu'il aura à l'exécuter. Ne pas oublier que c'est jeudi prochain le 13 mars, qu'aura lieu cette grande manifestation artistique. Le Monument National devra être rempli à débordement cette occasion. Les autres artistes sont les mêmes qu'à la première représentation. (Communiqué).

M. GOMPERS ET LA LIGUE DES NATIONS

Paris, 11 (Service de la Presse associée). — Les délégués de la fédération américaine du travail ont visité la bourse du travail aujourd'hui. «La ligue des nations, a déclaré Samuel Gompers, chef de la délégation, est par-dessus tout une ligue du peuple qui assurera au prolétariat des garanties de paix et de liberté». M. Gompers a préconisé l'union des classes ouvrières dans la fraternité des peuples.

ter le déclin dont lui avait parlé son oncle. Leur joie fut touchante, surtout quand Bertrand leur annonça qu'il redevenait maître du Petit-Logis.

— A la bonne heure! C'est encore un morceau de Pendalynn, dit Alain, les yeux brillants de plaisir.

— Un bien petit morceau, pour quelqu'un qui aurait dû avoir le domaine tout entier, murmura Barba en soupirant. Et cependant, M. Jehan est un bon seigneur, et M. Georges un beau et digne garçon, qui sera un jour un digne châtelain.

Elle était toujours partagée entre ses affections. Elle aimait beaucoup Bertrand, surtout quand elle le voyait, comme aujourd'hui, dans son uniforme, en voie de faire honneur à la famille, et qu'elle constatait sa fidélité au souvenir de Mahaut, sa bonté aussi, pour elle et son frère. Mais si beau qu'il fût, cette beauté même lui rappelait «l'étranger» qu'elle rendait responsable du malheur de l'autre Bertrand, et elle ne pouvait s'empêcher de trouver Georges plus conforme à sa conception d'un Pendalynn.

— Le château est en bonnes mains, et le Petit-Logis suffit à mes ambitions. J'y ai été si heureux, et j'ai été par ma tante et par vous deux

UNIVERSITE LAVAL

FACULTE DES ARTS

Semaine 9-15 mars

Mardi, 11, 8 heures 15, salle des conférences. — Cours de la Schola cantorum. — Degré supérieur (Prof. Charbonneau).

Mercredi, 12, 8 heures 15, salle des conférences. — Cours d'histoire de l'art (Prof. J. B. Lagacé) 7e leçon. Histoire de la peinture (suite). L'école espagnole: les précurseurs de Velasquez.

Mercredi, 12, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine). — Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier) 7e leçon. — Les successions. La succession ab intestat et la succession testamentaire. Qualité pour recevoir par succession. Les ordres de succession. L'amendement Pérodeau et conjoint survivant. La représentation. La désistance. Acceptation ou répudiation. Les droits sur les successions et la déclaration au percepteur du revenu. L'indivision et le partage.

Jeudi, 13, 10 heures 30 du matin, salles diverses. — Cours gratuits du Conservatoire national.

Jeudi, 13, 8 heures 15, salle des conférences. — Cours d'économie et de législation industrielles (Prof. Montpetit) 15e leçon. — L'organisation ouvrière et la loi. — Les associations ouvrières. — Les forces syndicales. — Conséquences de la guerre. — Caractères de ces associations. — Législation fédérale. — Le régime de l'autorisation.

Vendredi, 14, 8 heures 15, salle des conférences. — Cours de la Schola cantorum. — Degré intermédiaire (Prof. Pineault).

Samedi, 15, cours de pédagogie. — Section française (salle des promotions). 2 heures 15: de l'enseignement de la langue maternelle, 2e partie (abbé Maurice).

Samedi, 25, cours de pédagogie. — Congrégation de Notre-Dame (1010, rue Sherbrooke-ouest), section française. — 9 heures: Besset, professeur d'histoire (Prof. Gauthier). 10 heures 15: La géographie à l'école primaire (Prof. Miller).

ASSEMBLÉE DES IMPRIMEURS

L'assemblée de la Chambre des Imprimeurs eut lieu, le 3 courant, dans l'une des salles du «National». Après l'exposé du rapport sur le travail effectué durant l'année écoulée, M. J. L. Royer a présenté à la Chambre M. André Lavallée, surintendant des ateliers de photographures, à la «Gazette», qui a donné une conférence sur l'art de la photographie.

On a procédé ensuite à l'élection des officiers pour l'année 1911. Tous ont été élus par acclamation: M. H. F. Lauzon, président; E. Richer, premier vice-président; Eugène Doucet, 2ème vice-président; L. A. Morissette, trésorier; Ludovic Auger, secrétaire; S. A. Paquin, Oscar Marchand, Armand Marchand, J. L. Royer, J. R. Paradis, J. N. Chevrier, Emile Roy, Emile Rolland, J. Ceretti et A. Pigeon, conseillers.

La séance fut suivie de la visite des différentes parties de la Paletre, sous la direction de M. Lauzon, président de la Chambre Syndicale, et en même temps l'un des directeurs du National.

UNE FÊTE CHEZ LES FRANCISCAINS

(De notre correspondant)

Les Trois-Rivières, 11. — Des grandes fêtes ont eu lieu, chez les R. P. Franciscains à l'occasion du jubilé sacerdotal du R. P. Ange-Marie, gardien.

Le jubilaire a chanté une grande messe dans la chapelle du couvent. Le jubilaire a reçu de nombreux et riches cadeaux, entre autre un calice d'or contenant \$25.00 en argent, chasubles, etc., etc.

SAISIE DE BESTIAUX

Washington, 11. — Les autorités allemandes ont émis des ordres pour la saisie, à partir d'aujourd'hui, de tous les bestiaux, dans la province du Schleswig, d'après des dépêches de Copenhague.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

POUR UN SIMPLE RHUME, comme pour une bronchite chronique, employez

TAROL

C'est le remède le plus efficace connu pour soulager promptement et guérir sûrement toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des Pouxmons.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

FAITS DIVERS

GRIEUVEMENT BLESSE PAR UN TRAMWAY.

Sous le tunnel de la rue Saint-Denis, Origène Loiselle, âgé de 47 ans, domicilié 857, rue Saint-André, a été renversé, hier soir, par un tram, et a eu la jambe fracturée. Le blessé, d'abord conduit aux bureaux de la compagnie, à l'angle des rues Fleurimont et Saint-Denis, a été peu après transporté à l'hôpital Général. Son état est critique. Il a été opéré dès son arrivée.

ACCUSE DE RECEL.

Les détectives Lajoie et Crowthers, envoyés par l'inspecteur Cowan, ont arrêté, pour recel, un nommé Nick Mongolas, domicilié 190, Saint-Urbain, qui a été trouvé en possession d'un manteau de loutre et d'une peau de loup. Cette marchandise, qui a été volée, en janvier, appartient à Normandin et Turcotte, rue Saint-Paul-ouest.

CHEQUE VOLÉ.

Likibhar Klulioy, domicilié 492, rue Gadieux, a été arrêté, hier soir, par les détectives Martin et Trudeau. L'inculpé aurait volé un chèque au montant de \$36.70, à Mike Biggar, 206, Wellington, au moment où Biggar allait le déposer à la banque.

ENQUETE AJOURNEE.

On devait commencer, hier après-midi, l'enquête préliminaire dans la cause de J. E. Lalonde, accusé de complicité pour avoir fait perdre \$40,000 à J. B. Champoux. Mais sur la demande de Me Frank Callahan, représentant de la défense, le juge Cusson a ajourné l'enquête à vendredi.

CAUSIERIE SUR LEONARD DE VINCI.

Vendredi prochain, à huit heures et quart, dans la salle de la Art Association de Montréal, M. George Sartori, de l'Institut Carnegie, de Washington, donnera une conférence sur le grand peintre italien Léonard de Vinci, avec projections lumineuses.

LES FUNÉRAILLES D'UNE RELIGIEUSE

Saint-Hyacinthe, 11. — Les funérailles de la vénérable sœur Sacré-Cœur, (née Durocher, Octavie), de la congrégation des Soeurs de la Présentation de Marie, ont eu lieu en la chapelle du couvent, samedi dernier. Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine G. Bernard, curé de Sorel, cousin de la défunte. Au sanctuaire étaient présents, Sa Grandeur Mgr A.-X. Bernard, son cousin; le chanoine L. A. Sénécal, les abbés G. C. Richard, chapelain de la maison-mère; A. Fontaine, principal de l'Ecole Normale; H. Lafontaine, vicaire à la cathédrale; L. Bernard, professeur au Séminaire; A. Nadeau, assistant-chapelin de la maison-mère.

Les porteurs étaient le Dr J. A. E. Coiffette, Henri Raymond, courtier; Louis Bourgeois, marchand, et Claver Casavant, facteur d'orgues.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

SAISIE DE BESTIAUX

Washington, 11. — Les autorités allemandes ont émis des ordres pour la saisie, à partir d'aujourd'hui, de tous les bestiaux, dans la province du Schleswig, d'après des dépêches de Copenhague.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

SAISIE DE BESTIAUX

Washington, 11. — Les autorités allemandes ont émis des ordres pour la saisie, à partir d'aujourd'hui, de tous les bestiaux, dans la province du Schleswig, d'après des dépêches de Copenhague.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

SAISIE DE BESTIAUX

Washington, 11. — Les autorités allemandes ont émis des ordres pour la saisie, à partir d'aujourd'hui, de tous les bestiaux, dans la province du Schleswig, d'après des dépêches de Copenhague.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

SAISIE DE BESTIAUX

Washington, 11. — Les autorités allemandes ont émis des ordres pour la saisie, à partir d'aujourd'hui, de tous les bestiaux, dans la province du Schleswig, d'après des dépêches de Copenhague.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

SAISIE DE BESTIAUX

Washington, 11. — Les autorités allemandes ont émis des ordres pour la saisie, à partir d'aujourd'hui, de tous les bestiaux, dans la province du Schleswig, d'après des dépêches de Copenhague.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

SAISIE DE BESTIAUX

Washington, 11. — Les autorités allemandes ont émis des ordres pour la saisie, à partir d'aujourd'hui, de tous les bestiaux, dans la province du Schleswig, d'après des dépêches de Copenhague.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

SAISIE DE BESTIAUX

Washington, 11. — Les autorités allemandes ont émis des ordres pour la saisie, à partir d'aujourd'hui, de tous les bestiaux, dans la province du Schleswig, d'après des dépêches de Copenhague.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

SAISIE DE BESTIAUX

Washington, 11. — Les autorités allemandes ont émis des ordres pour la saisie, à partir d'aujourd'hui, de tous les bestiaux, dans la province du Schleswig, d'après des dépêches de Copenhague.

POSTE DE T. S. F. AU LIBERIA

Washington, 11. — Le Liberia a averti le gouvernement des Etats-Unis que l'ancien poste de télégraphie sans fil allemand, à Monrovia, a été ouvert avec un personnel libérien, pour l'usage général du public.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

CHAPEAUX DE PRINTEMPS POUR HOMMES

Toutes les plus nouvelles formes et couleurs. Faits de bon feutre fourré, finis avec bande pour la sueur. Couleurs: nouveau vert foncé, gris foncé, noir, bronze, fougère et nazau. Grandeur 6% à 7%. Prix... **5.00**



Goodwin's — Au rez-de-chaussée.

CRAVATES DE SOIE POUR HOMMES

Cravates en popeline de nuances unies de gris, mauve, maron, brun, gris argent, vert foncé, brun foncé et bleu royal. Prix, chacune... **.50**

Une autre série en plusieurs dessins fleuris. Couleurs: bleu, mauve, bleu foncé, vert, rouge et brun. Prix, chacune... **.75**

Cravates à bouts flottants — bons dessins et coloris. Prix, chacune... **1.00**

Goodwin's — Au rez-de-chaussée.

CHAUSSETTES DE CACHEMIRE POUR HOMMES

FABRICATION ANGLAISE. Chaussettes de cachemire tout laine, talons et bouts renforcés. Un pair plus épais... **.50**

Chaussettes Cartwright et Warner en très beau cachemire tout laine: entièrement façonnées... **.85**

Chaussettes Hologram anglaises en cachemire tout laine... **1.00**

Chaussettes et calcetons Penman No 71, en mérinos de couleur naturelle, moyenne épaisseur, chacun... **.95**

Combinaisons... **2.00**

Goodwin's — Au rez-de-chaussée.

SOUS-VÊTEMENTS DE PRINTEMPS

Combinaisons et calcetons Penman No 71, en mérinos de couleur naturelle, moyenne épaisseur, chacun... **.95**

Combinaisons et calcetons Penman No 902, un peu plus épais, chacun... **1.50**

Goodwin's — Au rez-de-chaussée.

Faites couper les cheveux de vos enfants chez Goodwin



Rien n'est plus délicat que de couper les cheveux à un enfant, et rien n'est plus difficile que de les bien couper.

Les Grands Magasins Goodwin voulant que leurs clients "en herbe" d'aujourd'hui deviennent leurs clients sérieux de demain, n'ont rien négligé pour réserver un salon de coiffure exclusivement à la jeunesse et pour lui donner le service excellent dont elle se souviendra plus tard.

Des coiffeurs experts dans ce genre d'ouvrage; des chaises spéciales (qui rendront Papa jaloux) et les seules de ce genre à Montréal, croyons-nous: un service rapide et soigné, voilà ce que nous offrons aux enfants (garçons ou fillettes) qui viendront à nos salons de coiffure.

Le prix d'une coupe de cheveux est de... **.25**

Entrez — à droite.

MAGASINS OUVERTS DE

9 à 6

Magasins fermés à 6.00 p.m.

Magasins ouverts à 9.00 a.m.

Goodwin's LIMITED
Téléphone Uptown 7000

LES HÉRITAGES DE PENDALYNN

Par M. MARYAN

Feuilleton du DEVOIR

(Suite)

La route était blanche de neige, et il mit un peu plus de temps qu'à l'ordinaire à faire le trajet. Mais il aimait ce pays, avec ses vieilles maisons de granit, au toit de chaume, disséminées dans la campagne, ses bois, ses landes, ses Calvaires, et il retrouvait partout de pénétrants souvenirs d'enfance.

Alain et sa s

La Vie Sportive

MONTREAL ET QUEBEC SE DISPUTERONT LE TITRE DE CHAMPION DE LA PROVINCE

Ces deux clubs se rencontreront samedi soir aux Trois-Rivières dans la partie de détail de la Ligue de Quilles Provinciale — Un tournoi et un banquet.

La ligue de quilles Provinciale de Québec clôturera sa saison cette semaine aux Trois-Rivières alors que le club Québec, champion de la section Est, rencontrera Montréal, champion de la section Ouest. Cette ligue sera pour décider du championnat de la ligue du président Bourgoin et l'on prévoit une partie très intéressante et très contestée.

Le club Montréal est champion depuis la fondation de la ligue et Rod. Lamoureux, propriétaire de la franchise du club local, tient à tout prix à remporter de nouveau le titre tant convoité. Il alignera une formidable équipe contre les Québécois samedi soir car il sait que ces derniers mettront en lice les meilleurs joueurs de la vieille capitale. La rencontre entre ces deux forts clubs aura lieu aux

allées du Cercle Lavolette.

Le président Bourgoin et le propriétaire de la franchise du Trois-Rivières, M. Fred. Poliquin, ont organisé un tournoi de quilles pour dimanche prochain, concours ouvert à tous les joueurs de la ligue Provinciale et à tous les quilleurs de la province. Le prix d'inscription est de \$2 et l'argent sera donné en bourses aux vainqueurs. Tout fait prévoir qu'une cinquantaine de joueurs participeront à ce concours.

Un grand banquet sera offert aux officiers, aux propriétaires de franchises et aux joueurs de la ligue Provinciale dimanche soir aux Trois-Rivières et le président Bourgoin compte sur la présence de tous ceux qui s'intéressent à la ligue Provinciale. Nous en reparlerons.

LE MATCH BURNS-LAHN DEVRAIT DURER 10 RONDES

Les deux hommes sont à peu près d'égale force et ils se livreront une lutte acharnée — Nate Penny dans l'arène.

Après un intervalle de quelques semaines, la boxe va reprendre de nouveau demain soir, au parc Solmer.

Le programme comprend deux combats de dix reprises en plus de plusieurs rencontres préliminaires qui ne manqueront pas d'intérêt. Deux des boxeurs que nous verrons demain soir sont bien connus. Joe Burns, de la Pointe Saint-Charles, et Battling Lahn, ont fait leurs preuves. Les amateurs de boxe qui les ont vus à l'œuvre savent que ce sont deux boxeurs à peu près d'égale force, deux boxeurs qui se feront une lutte acharnée. Lahn est peut-être un peu plus habile que son adversaire, mais Burns possède l'endurance et la détermination, cette énergie, qui fait permettre à un boxeur de traverser des moments difficiles, d'encaisser, et d'attendre le moment de porter un bon coup. Burns est très efficace

dans les prises de corps, multipliant alors les coups à l'estomac de son adversaire. Nous serons surpris si la rencontre entre Burns et Lahn ne durait pas les dix rondes convenues.

Le match entre Willie Lewis et Nate Penny devrait être un combat furieux et acharné. Penny, comme chacun le sait ne demande qu'à se battre. Il sera dans l'arène pour faire son gros possible et tout fait prévoir qu'il se surpassera pour faire oublier l'échec qu'il a subi la semaine dernière aux mains de Spike Sullivan.

Lewis n'est pas beaucoup connu ici, mais les extraits de journaux que nous avons vus et qui en parlent, montrent que c'est un homme qui a fait de bon travail dans l'arène. Penny aura de la besogne à faire pour triompher de lui.

Les préliminaires mettront de bons hommes en présence.

BUD MURPHY S'EST DISLOQUE L'ÉPAULE

Le pugiliste de Syracuse doit abandonner la lutte à la suite d'un accident dans la première ronde — Stevens est mis hors de combat — La décision de l'arbitre était juste.

Les directeurs du club Olympique ont joué de malheur hier soir car la séance de boxe organisée sous les auspices de ce club, qui promettait d'être l'une des plus belles encore donnée à Montréal, s'est terminée d'une façon inattendue. La rencontre principale mettait à l'affiche Bud Murphy, de Syracuse, et Irish Patsy Cline, de New-York, mais cette bataille dura à peine une minute car le pugiliste de Syracuse fut victime d'un accident regrettable, regrettable pour lui et pour les spectateurs car au commencement de la première ronde Murphy se disloqua l'épaule et la bataille dut être arrêtée.

Le Dr de Martigny, qui assistait à la rencontre, a de suite examiné Murphy, aussitôt qu'il demanda à l'arbitre d'arrêter la bataille, et il ne fut pas lent à se convaincre que Bud ne se plainait pas pour rien.

Comme Irish Patsy Cline ne voulait pas désapprouver ses adversaires, il offrit de se battre avec tout homme de son poids et vu que personne n'accepta le défi, Patsy Cline consentit à donner une exhibition de quatre rondes avec Cline. Malgré toute la bonne volonté de Dillon, il n'était pas de taille pour Cline, qui joua avec lui du commencement à la fin de la bataille.

La rencontre semi-finale d'hier soir, qui avait lieu entre Spike Sullivan et Jack Stevens fut quelque peu excitante, mais n'ayant pas lieu Sullivan a bel et bien mis son adversaire hors de combat à la quatrième ronde et si Stevens a perdu il ne peut blâmer d'autre que lui-même, car après que Sullivan lui eut administré un terrible coup à la figure il resta à terre jusqu'à ce que l'arbitre Lepage eut compté les dix secondes réglementaires et l'eut déclaré hors de combat. Stevens voulut réclamer mais Lepage ne voulut pas revenir sur sa décision. Sullivan se déclara prêt à continuer le combat, mais il avait déjà défait son adversaire et il ne lui était pas nécessaire de faire plus, car il avait affirmé sa supériorité sur Stevens.

Disons aussi que Sullivan a eu l'avantage du commencement à la fin de la bataille et qu'il a même touché Stevens pour neuf secondes au cours de la troisième ronde.

Les rencontres préliminaires, nous ont aussi fourni, peu d'émotion car les adversaires n'étaient pas de taille. La première préliminaire a eu lieu entre Young Clarke et Kid Irish, ce dernier ayant l'avantage du commencement à la fin.

La deuxième eut lieu entre Kid Marshall et Sammy Russell. L'arbitre Billy Cohen y mit fin à la deuxième ronde, car Russell n'était pas assez pesant pour Marshall qui était en train de lui administrer une raclée sans précédent.

La troisième bataille préliminaire qui avait lieu entre Kid Thomas et le soldat Reynolds, ne fut pas plus longue, car Thomas coucha son adversaire dès la première ronde, mais il fut sauvé par la cloche. Comme les seconds de Reynolds voyaient qu'il ne pouvait lutter avec un adversaire comme Kid Thomas, ils forcèrent leur homme à abandonner la bataille à la deuxième ronde, en lançant l'éponge dans l'arène.

En toute justice pour Lepage, l'arbitre de la rencontre Sullivan-Stevens, il est bon de faire remarquer que certains amateurs au Français, hier soir, ont protesté sans raison, car il n'a fait que son devoir, en déclarant Stevens hors de combat à la quatrième ronde. Stevens doit savoir compter jusqu'à dix et c'était à lui de se lever avant que Lepage fut rendu à ce chiffre et l'ait même déclaré hors de combat.

Lepage n'a que des félicitations à recevoir au sujet de sa décision d'hier soir, et les amateurs du beau sport devraient être plus au courant des règlements du pugilisme, avant de critiquer la décision d'un arbitre, surtout lorsqu'il a absolument raison.

DANS LA LIGUE DES MANUFACTURIERS

Voici les résultats des parties disputées hier soir dans les séries de la ligue de quilles des Manufacturiers :

Geo. F. Foss.	
Dey	124 176 125 425
Tarrant	144 179 158 481
Davidson	151 163 168 484
Foss	138 159 182 479
Clarke	170 161 193 524
Totaux	727 840 826 2393
Lyal.	
Ware	178 162 128 468
Blackwood	132 150 176 458
McLuchie	132 150 176 458
Rice	190 179 154 523
Brighton	190 153 222 565
Totaux	842 794 848 2484

LES HOMMES FORTS NE S'ENTENDENT PAS

Hector Décarie refuse d'accepter les tours proposés par Wilfrid Cabana, qui sont ceux qu'exécutait feu Louis Cyr.

Hector Décarie et Wilfrid Cabana se sont rencontrés hier après-midi aux bureaux du rédacteur sportif de la Presse dans le but de conclure une rencontre pour le titre de champion mondial des hommes forts mais pour la quatrième fois la tentative a échoué à la suite de la recule de l'homme fort de Saint-Henri, car en toute justice pour Cabana nous devons dire — et nous ne craignons pas d'être démenti — que Décarie a cherché une porte de sortie pour éviter de rencontrer le champion actuel.

Cabana avait le 8 février dernier fait une proposition bien raisonnable à Décarie, car il lui suggérait de conclure une rencontre et que les tours à l'affiche seraient ceux qu'exécutait feu Louis Cyr. Décarie accepta ce défi et ces jours derniers il somnait Cabana à signer un contrat pour une telle rencontre. Le jour de l'entrevue fut fixé à hier après-midi et à deux heures les deux hommes forts et leurs représentants étaient présents. La discussion fut des plus amicales mais l'on ne put arriver à une entente.

Décarie accepta les sept premiers tours mais refusa d'accepter le huitième. Cabana accepta alors de retrancher ce tour et l'on passa au suivant qui fut accepté. La rencontre semblait conclue, mais il n'en fut pas ainsi puisque Décarie exigea que le jeter du 162 livres 1-2 fut exécuté un nombre de fois illimité en vingt secondes. Cette proposition fut rejetée par Cabana car il s'en tenait aux tours de feu Louis Cyr. Le champion du monde voulait que ce poids fut jeté un nombre de fois illimité dans un temps

indéfini, c'est-à-dire de la façon du regrettable champion, Décarie déclara qu'il ne consentirait jamais à accepter cette proposition et se retira au grand étonnement des journalistes présents et des représentants de Cabana. Cabana déclara alors qu'il n'entrera plus jamais en pourparlers avec Décarie mais qu'il est prêt à rencontrer tout venant pour un pari de \$1,000 à \$10,000.

Assistants à cette entrevue MM. Hector Décarie, Arthur Décarie, Louis Lavigne, Wilfrid Cabana, le capitaine Albert Côté, J.-E. Ritcher, M. Bouvier, le notaire Georges Mayrand, Albert Laberge, Horace Lavigne, Louis Larivière et X.-E. Narbonne.

Voici la liste des tours du regrettable Louis Cyr proposés par Cabana :

1. Halter épaule d'une main, avec arrêt sur la cuisse, puis dévissé.
2. Barre à sphère enlevée de terre à deux mains, épaule d'un seul bras, puis épaule d'un seul bras, puis épaule d'un seul bras, puis épaule d'un seul bras.
3. Arracher un halter d'une main.
4. Halter tenu à bras tendu, puis ramené à l'épaule.
5. Baril de ciment chargé à l'épaule d'une main, sans l'aide des genoux.
6. Poids soulevé par un doigt.
7. Plate-forme chargée de fer ou de fonte, soulevée avec le dos.
8. Soulevé des deux bras.
9. Soulevé d'une main.
10. Jeter d'une main un halter de 162 livres 1-2 un nombre de fois illimité.

Rutherford.	
Trower	133 156 200 489
Hopkins	168 164 131 463
Cadioux	140 132 164 436
Bougie	205 107 149 461
Dickson	134 150 142 426
Totaux	780 709 786 2275

Steel.	
Dickson	114 173 152 439
Layden	160 174 157 491
Deane	145 144 153 442
Cockell	156 179 138 485
Kenyon	175 203 149 517
Totaux	750 873 761 2374

Loco Vert.	
Anderson	200 150 350
Kennedy	149
Mulhoney	172 181 189 542
Greenslit	125 177 161 463
Snyder	181 149 182 512
Sprey	162 162 175 499
Totaux	789 869 857 2515

Imperial Oil.	
Gallagher	175 163 200 538
Desrosiers	123 157 123 403
Flanagan	141 125 152 418
McGort	147 159 130 436
McGuire	139 144 162 445
Totaux	725 748 767 2240

Pan Asbestos.	
Grier	121 121 133 375
Gardner	123 168 154 445
Rosberg	147 134 138 419
Thomson	159 182 167 508
Foster	129 186 145 460
Totaux	679 791 737 2207

Alaska Bedding.	
Buckley	156 166 155 477
Healey	189 169 127 485
Guthrie	157 152 202 511
Ward	129 144 159 422
Flanagan	163 158 157 478
Totaux	794 789 800 2379

G. T. R.	
Adams	179 170 159 508
Enz	167 188 151 506
Donohue	120 178 193 491
Broder	156 159 124 439
Harrison	163 179 202 544
Totaux	785 874 829 2488

Loco Bleu.	
Kirlin	129 156 188 473
Copeman	146 139 125 410
Choyce	146 146 128 420
Antle	119 165 193 477
Babbitt	150 150 165 465
Totaux	690 756 799 2145

IL CONSERVE LA COUPE DEERY

Le Saint-François-Xavier a de nouveau affirmé sa supériorité alors qu'il a triomphé du Saint-Régis de Sherbrooke par 4 à 1 et se trouvant par le fait même à conserver la coupe Deery.

La partie fut de toute beauté et tint constamment les 500 personnes sur le qui-vive.

Pour les vainqueurs Singher, Pelletier, Dufort et Gervais furent les héros de la partie, tandis que Alto, Townes et Baker, brillèrent pour le Saint-Régis.

SOMMAIRE	
S. Frs.-Xavier, 4.	S. Régis, 1.
Gervais	Buts
Sagala	Points
Ménard	Convertis
Singher	Centres
Charrette	Ailes droite
Pelletier	Ailes gauche
Substituts.	Saint-François-Xavier :
Roy, Dufort, Valois, Sauvè, Robidas, Saint-Régis :	A. Baker, W. Dean, Swanson, Murphy, Ayers, Kenally, Hodges, Hébert.
Arbitre :	Jos. Matte.
Juge du jeu :	Jim Penny.
Juges des points :	S. I. Sauvé, J. H. Rodick.
Chronométrateur :	Aleide Gagnon.
Pénitencier :	E. J. Callahan.
Première période	
1—St-Frs.-Xavier—Charrette	7.45
2—St-Frs.-Xavier—Singher	9.15
Deuxième période	
3—St-Frs.-Xavier—Dufort	12.20
Troisième période	
4—St-Frs.-Xavier—Singher	2.30
5—St-Régis—Townes	9.30
Punitors :	Valois, Johnson, Singher, Ménard, Dufort, Townes, Dean, Charrette, Swanson, Pelletier.

réunir déjà plus d'une centaine d'adhésions.

Le succès de cette entreprise apportera sans doute une satisfaction à tous les ex-cadets et officiers du R. A. F.

Il est à souhaiter que tous ceux qui ont fait partie du corps d'aviation, s'intéressent au but de cette nouvelle organisation et en fassent une société digne des plus puissantes associations du pays.

Il y a à Montréal environ mille anciens cadets, officiers, etc., du R. A. F. Jusqu'à date il n'existait qu'une seule association de ce genre, le groupe très important qu'ils forment. Le nouveau club comblera une lacune très visible.

Nul doute qu'un nouveau Club Albatros, l'avenir réserve de brillants succès, en même temps qu'une oeuvre dont le temps pratique ne saurait être mis en doute.

Le comité convoque donc tous les anciens cadets et officiers du Corps d'Aviation, à assister à une assemblée qui aura lieu à la Paletre de l'A. A. Nationale, 80 rue herrier, mercredi le 12 courant, à 8 heures. Qu'on se le dise!

Pour plus amples informations s'adresser à Lionel Lapointe, 1387 rue Saint-André, tél. St-Louis 4182.

GARDE INDEPENDANTE ST-HENRI

La Garde indépendante St-Henri remercie les différents Gardes de Montréal ainsi que les personnes qui ont assisté à son premier assemblée annuel qui eut lieu le 4 mars dernier. Ce succès, qui était le fruit de la Garde, fut pour elle un succès immense et elle espère qu'il en sera toujours ainsi dans l'avenir.

Mardi soir prochain, sera tenue dans la salle du collège Saint-Henri, l'assemblée hebdomadaire de la Garde, à 8 heures précises. Tous les membres devront être en uniforme.

(Communiqué)

UNE NOUVELLE INDUSTRIE

(De notre correspondant)

Les Trois-Rivières. — Les administrateurs de l'International Paper Co., à une assemblée régulière du conseil d'administration, ont décidé de commencer immédiatement la construction d'un moulin à papier, aux Trois-Rivières, et d'une chaussée pour développer le pouvoir électrique des Rapides des Forges. Le moulin de pulpe proposé sera construit sur la propriété où se trouve actuellement le moulin de la St. Maurice Lumber, aux Trois-Rivières, à l'embouchure du St-Maurice.

Ce projet, s'il est mis à exécution, entraînerait le développement des Rapides des Forges, sur la rivière St-Maurice, à neuf milles au nord de Trois-Rivières. Une chaussée en béton de 30 pieds de haut, 1,900 pieds de longueur sera construite. L'usine d'énergie sera pourvue de 7 turbines de chacune 9,500 ch.-v. On présume que le coût de cette installation sera d'environ \$7,000,000.

LETTRE DU GÉN. PAU À M. ADÉLARD TURGEON

(De notre correspondant)

Québec, 11. — M. Adélar Turgeon, président du Conseil législatif, a reçu hier une lettre personnelle du général Pau, le glorieux soldat de France. L'illustre visiteur que l'Amérique entière vient d'accueillir. On sait que le général Pau a été le héros d'une fête inoubliable au Parlement de Québec et qu'au banquet qui lui a été offert par le gouvernement de la province, M. Turgeon a prononcé un discours que le général Pau apprécia dans sa lettre, dont voici le texte :

Montréal, le 7 mars 1919.
L'hon. M. Adélar Turgeon,
président du Conseil législatif,
Québec.

Monsieur le président.
Permettez-moi, au nom de la mission française, de vous remercier des accents que vous avez su trouver pour parler de la France. Votre grand talent n'y eût pas suffi; il y fallait aussi votre cœur. Et c'est pourquoi je désire saluer en vous non seulement l'orateur, mais plus encore l'ami de mon pays.

Nous partons de la province de Québec, très touchés de l'accueil si charmant que nous y a été fait et auquel le souvenir de votre personne restera toujours attaché.

Croyez, monsieur le président, à mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

L'IMPORTATION DES PISTACHES AUX É.-U.

Washington, 11. — Le War Trade Board a décidé de lever la restriction sur les importations de pistaches.

Des permis seront accordés pour l'importation des pays qui produisent les pistaches ou encore des pays d'outre-mer qui en font le commerce. Il ne sera pas permis d'importer des pistaches en entrepôt au Canada, à moins que les achats aient été faits avant le 14 avril dernier.

AU CERCLE MEILLEUR

Mardi soir, à huit heures, a eu lieu dans la salle du Club Lemieux, angle Itherville et Lafontaine, l'assemblée du cercle Meilleur. No 36, de l'Union Saint-Pierre, sous la présidence de M. Auguste Talbot. Tous les officiers étaient présents et ont été heureux de constater que l'association était de plus de 150 personnes.

Les officiers généraux ont eu le plaisir de recevoir douze nouveaux membres.

DE RETOUR AU PAYS

(De notre correspondant)

Les Trois-Rivières, 11. — Le soldat Sam Matt de Saint-Georges qui était parti pour la guerre depuis trois ans et quelques mois est de retour parmi les siens. Matt est un héros du 22e régiment. Il fut décoré par le roi lui-même en récompense de sa bravoure sur le champ de bataille. Il était instructeur sur une mitrailleuse. Ce soldat est resté 14 mois dans les tranchées et a été blessé deux fois.

ST-DENIS

LES TROIS JOLIES FILLES DE TIVOLI

Pathé présente le film superbe "OU L'OUEST COMMENCE". CHARLIE CHAPLIN dans "SHANGHAÏ". NOUDINI, le maître du mystère. Et plusieurs autres actes de vaudeville et de vases émus.

UNE ENQUÊTE SERA FAITE

(Service de la Presse Associée)

Londres, 11. — Deux officiers de l'armée américaine et un officier de marine ont été nommés, hier, pour enquêter sur les troubles qui ont eu lieu dimanche entre des soldats et des marins à Londres. L'enquête va durer plusieurs jours car plusieurs témoins doivent être entendus dans cette affaire. Il y aura probablement une cour martiale après que l'enquête aura terminé son travail. Un des membres de la Cour d'enquête a déclaré à un correspondant de journaux que les soldats coloniaux anglais sont mécontents de cet incident comme les soldats américains. Il croit que c'est plutôt un conflit entre les autorités policières et militaires et n'a aucune signification internationale.

Londres, 11. — L'amiral Sims, commandant des forces navales américaines dans les eaux européennes, en parlant au correspondant de la Presse Associée de l'incident de l'"Eagle Hut", s'est montré enclin à désapprouver l'affaire et à la regarder comme un incident sans importance. "Cet incident n'a pas un caractère international, a dit l'amiral, c'est un incident purement de discipline et les autorités le regardent ainsi. Un mésentente au sujet du statut de la police militaire est la cause des troubles."

Une commission composée d'un officier nommé par l'amiral Sims, de deux officiers de l'armée et d'un représentant des autorités britanniques, enquêtera sur les émeutes de dimanche. La condition des blessés dans cette rixe s'est améliorée. La santé de deux Australiens est sérieusement atteinte. L'"Eagle Hut", hier, les secrétaires en charge ont dit que le jeu sur le terrain voisin qui a causé l'intervention de la police, cause de la rixe, a été désapprouvé par l'institution qui est offerte à coopérer avec la police. Il apprend des rapports des secrétaires que la police en service n'a fait qu'avertir les joueurs. Parmi les gens arrêtés se trouvaient deux matelots qui n'avaient rien à faire avec le jeu. La plupart des soldats étaient des coloniaux. Les américains étaient peu nombreux. Six Canadiens et Anglais ont comparu au tribunal de Bow Street. Deux ont à payer une petite amende.

La plupart des témoins déclarent que la police les a attaqués. De son côté, la police dit avoir été attaquée.

CERCLE LEON XIII

Le cercle ouvrier Léon XIII tiendra sa réunion régulière demain soir, à 1939, St-Dominique. On y étudiera comment on peut organiser des unions ouvrières catholiques.

CONCERT D'UN QUATOR

MERCREDI SOIR, LE 12 MARS,

à la Salle Lafontaine, 352, rue Sherbrooke, à 8 h. 30. Grand concert par les artistes suivants : Mme A. Thibodeau, soprano, Mlle M. A. Asselin, mezzo-soprano, M. E. Gour, ténor, et M. J. Lane, Charpentier, baryton, assisté de Mlle Annette La Salle, violoniste.

Si vous déménagez

et que vous transportiez ailleurs votre demeure ou votre bureau, veuillez nous en avvertir au plus tôt de sorte que nous puissions opérer sans retard le changement de votre téléphone.

Remplissez la formule intitulée "ORDRE POUR TRANSFÉRER LE TELEPHONE" qui se trouve à la dernière page du répertoire des abonnés et envoyez-nous-la par la poste AUJOURD'HUI.

EVITEZ-VOUS DES ENNUIS ET DU RETARD EN AGISSANT TOUT DE SUITE

La Cie de téléphone Bell

du Canada

du Canada

du Canada

du Canada

du Canada

du Canada

du Canada

du Canada

du Canada

du Canada

du Canada

du Canada

LE BOLCHEVISME

RÉVOLUTION
PROJETÉE

UN FONCTIONNAIRE AMERICAIN DECLARE QU'UNE ASSOCIATION REVOLUTIONNAIRE SE PROPOSE DE RENVERSER LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS PAR DES MOYENS SANGLANTS ET D'ETABLIR UNE REPUBLIQUE BOLCHEVIQUE.

(Service de la Presse Associée.)

Washington, 11.—Le procureur général Lamar, du ministère des postes, a soumis un mémoire au comité de propagande du sénat, qui prouve que les I. W. W., les anarchistes, les socialistes et les autres font partie d'une association qui a pour but de renverser le gouvernement des Etats-Unis par des moyens sanglants et d'établir une république bolchevik. M. Lamar a dit que sa conclusion est amenée par des renseignements qu'il a découverts dans des courriers interceptés.

Il y avait beaucoup de pièces au dossier. M. Lamar déclare que cette campagne "était conduite avec tant d'habileté et que les mesures étaient si bien prises que l'on peut en mesurer la puissance par la manière dont on s'exprime dans les publications qui tendent toutes au même but : renverser le gouvernement et répandre un règne de terreur dans le pays."

M. Lamar dit qu'il est significatif de voir que "pour la première fois dans l'histoire du prétendu mouvement socialiste aux Etats-Unis tous les éléments radicaux ont enfin trouvé une cause commune, le bolchevisme, qui pouvait les unir."

Il faut remarquer que ce sont les étrangers surtout qui fournissent les meilleurs agents de propagande. "Les I. W. W., dit M. Lamar, sont les plus actifs pour promouvoir la propagande et ils ont à leur service un grand nombre d'agents recruteurs et souscripteurs qui travaillent incessamment à l'avancement de la cause."

L'organisation publiée au moins cinq journaux en anglais et neuf en langue étrangère. Mais ce chiffre est celui des journaux officiels seulement et ne comprend pas un grand nombre d'autres publications qui combattent en faveur de l'organisation."

La déposition de M. Lamar correspond en tous points à la déclaration faite par M. Raymond Robins, ancien directeur de la Croix-Rouge américaine en Russie, qui a dû répondre aux questions qui lui ont été posées à la suite des accusations portées contre lui par l'ambassadeur américain en Russie, M. Francis.

M. Robins a dit que c'était le désir des Bolcheviks de renverser tous les gouvernements du monde et d'établir à la place de ces gouvernements des régimes de terreur, comme il en existe en Russie. Il a ajouté qu'il ne savait pas au juste si des Bolcheviks russes essayaient d'accomplir cette œuvre en pays américain, mais qu'il était convaincu en revanche que certains gens travaillaient à semer les idées bolcheviques.

Les I. W. W. y travaillent depuis vingt ans", a-t-il dit.

Comme on lui posait certaines questions relatives au travail des propagandistes russes en pays sud-américains, M. Robins a dit qu'il ne croyait pas que des émigrés soient venus de Russie en Amérique dans ce but, mais qu'il était prêt à admettre avec le sénateur King, de l'Utah, que les Russes rouges aideraient tous ceux qui se chargeraient de répandre leurs idées."

Quant aux accusations de M. Francis, il a dit que l'on ne pouvait pas l'accuser d'avoir été aux assemblées bolcheviques, à Petrograd, et d'avoir approuvé les idées de ce groupe. Il a nié aussi d'avoir voulu passer pour le représentant du gouvernement américain en Russie comme l'ambassadeur l'en accusait.

CONCERT DES E. E. M.

Ce soir, à la salle des promotions de l'Université Laval, sous les auspices du cercle Pasteur, concert des étudiants en médecine. Voici le programme:

Sérénade d'Hiver... Saint-Saëns
MM. G. Landry, R. Lallemand, P. Pélouin et G.-L. Charpentier.
Peer Gynt... Grieg
Mlle Germaine Meloch
Valse de Mireille... Gounod
Le Papillon... F. Fouldrain
Mlle Blanche Gonthier.

Finale du Concerto No 5.
Mlle Annette La Salle.
Air du Roi de Lahore... Massenet
M. le Dr J.-O. Hamel.

Après un réve... G. Fauré
Les deux aveugles... Grieg
Mlle Blanche Gonthier.
Méditation de Thaïs... Massenet
Marche Turque... Beethoven-Auer
Mlle Annette La Salle.

La Coupe du roi de Thulé... Diaz
M. J. Larue-Charpentier.
Miles A. Lussier, Germaine Meloch et Blanche Denis joueront les accompagnements.

M. le Dr Stephen Langevin, président d'honneur du cercle Pasteur, et M. Albert Courtois, président, prendront la parole.

(Communiqué)

UNE IDÉE DE SIR
HORACE PLUNKETT

Boston, 11.—Sir Horace Plunkett, de Dublin, a déclaré aujourd'hui dans un discours prononcé au Sénat d'Irlande que le gouvernement autonome de l'Irlande était une des nécessités de l'heure présente, mais qu'il valait mieux peut-être pour quelque temps encore que l'Irlande fasse partie de "cet ensemble de nations connu sous le nom d'empire britannique."

A BERLIN

ESPÉRANCES
DU SPARTACUS

LES CHEFS DE LA SECONDE REVOLTE S'ATTENDAIENT A RENVERSER LE GOUVERNEMENT ALLEMAND EN CINQ JOURS. — LEURS PLANS. — LES REGIMENTS DE L'EXTÉRIEUR SAUVEURS.

Berlin, 11.—Les chefs du spartacus qui ont dirigé la grève à Berlin ont formé un plan détaillé pour renverser le gouvernement actuel dans un délai relativement court ; c'est du moins ce que laissent voir les organes révolutionnaires saisis par les troupes du gouvernement. Parmi les documents confisqués, l'on a découvert un plan tracé par l'état-major du spartacus qui définit les diverses phases de l'insurrection et prouve à l'évidence que ces derniers comptaient terminer la révolution à Berlin en moins de cinq jours, le mouvement devant aboutir à la proclamation d'une république des soviets.

Les chefs savaient que le gouvernement enverrait de nombreux corps de troupes dans Berlin, mais ils espéraient la victoire sur ces organisations. Leur plan de campagne désignait l'Alexanderplatz, voisine des bureaux de la sûreté, pour lieu de rendez-vous, aussitôt la déclaration de grève publiée. L'objectif du premier jour de la campagne était la capture de ces bureaux et les membres du spartacus étaient si convaincus d'y parvenir, qu'ils avaient fait imprimer à l'avance des circulaires annonçant leur capture et la défection des troupes du gouvernement et celle des marins de la garde républicaine.

L'objectif du second jour était la prise du palais impérial, du Reichstag, enfin l'occupation du quartier de l'Unter-den-Linden. Celui du troisième jour était la prise du palais du chancelier, du ministère de la guerre et des autres ministères. Le quatrième jour, l'on devait procéder à la capture des gares, du quartier des bureaux de journaux, etc., alors que pendant le cinquième jour on devait parachever la capture de la ville et amener la proclamation de la dictature du prolétariat.

Ce plan si bien conçu a échoué, grâce à la fidélité des régiments venus de l'extérieur et à leur grande science militaire.

Les pertes, bien qu'elles ne soient pas encore définitivement établies au moment où nous recevons ce rapport, seront probablement plus fortes, qu'on ne l'avait supposé au premier abord ; elles dépasseraient celles des émeutes de janvier. La morgue de Berlin, où les morts civils ont d'abord été transportés, était pleine à débordement de cadavres, vendredi, et l'on a dû en improviser de nouvelles.

QU'ON FUSILLE LES EMEUTIERS

Copenhague, 11.—La cruauté dont ont fait preuve les Spartacusiens dans leur lutte contre nous, nous force à commander que toute personne qui sera trouvée à combattre les armes à la main contre le gouvernement, soit fusillée immédiatement."

Telle est la teneur de l'ordre du jour affiché partout dans Berlin, sur l'ordre du ministre de la défense, M. Gustave Noske.

REPRISE DU TRAVAIL

Copenhague, 11.—Le travail a repris, hier, dans les principaux quartiers ouvriers de Berlin, et la grève serait déclarée officiellement terminée.

Le président Ebert et le secrétaire Landsberg se sont rendus de Weimar à Berlin, aujourd'hui.

DOMMAGES CONSIDÉRABLES

Berlin, 11.—L'on évalue à 6,000 le nombre de personnes qui ont subi des pertes dans leur propriété privée de Berlin, au cours des quatre jours de lutte qui viennent de se terminer. Ils est difficile de déterminer exactement le chiffre de ces lourdes pertes, mais on l'évalue au bas mot à 150,000,000 marks. L'un des grands magasins à rayons de l'Alexanderplatz estime à lui seul ses dommages à plus de 3,000,000 de marks. Le gouvernement a fait un estimé préliminaire de 40,000,000 de marks de pertes.

OFFICIER TORTURE PUIS FUSILLÉ

Amsterdam, 11.—Au cours des émeutes de Halle la semaine dernière, un officier allemand du nom de von Kluender, ex-attaché militaire à Bruxelles et à Paris, a été jeté à l'eau par les émeutiers. Il aurait tenté de gagner le rivage à la nage, mais les émeutiers qui montaient la garde lui auraient coupé les mains pour l'empêcher d'aborder. Finalement, il a été fusillé.

FORTE RESISTANCE DANS UN FAUBOURG

Berlin, 11.—Le faubourg de Lichtenberg, situé au nord-est de Berlin, a été le théâtre d'une forte résistance de la part du groupe spartacus et la terreur règne. La "Presse associée" a reçu un rapport des quartiers généraux du gouvernement, hier après-midi, annonçant que tard samedi soir, un groupe du spartacus a envahi le poste de police à Lichtenberg et y a tué tous les officiers de garde. Les opérations militaires contre les insurgés en ce quartier ont repris, ainsi qu'en d'autres faubourgs où l'émeute règne. L'on continue à donner la chasse à des groupes de séditeurs en certaines parties des vieux quartiers de la ville, mais jusqu'à une heure, hier, aucun combat considérable n'avait encore été rapporté. Les insurgés paraissent être à court de balles.

Un aéroplane a jeté une bombe au milieu de la foule qui faisait la file devant un magasin de vivres. L'aviateur a suivant toute apparence confondu la foule avec des combattants. Il y a eu trente pertes de vie, dont plusieurs femmes et enfants.

UNE ARMÉE DE 100,000
HOMMES

C'est tout ce que l'Allemagne pourra garder d'après les termes militaires adoptés par le conseil suprême de la conférence de la paix.

(Service de la Presse Associée.)

Paris, 11.—Le conseil suprême a finalement adopté les termes militaires du désarmement allemand. Ces termes comportent l'enrôlement pour douze ans d'une armée de 100,000 hommes. Le conseil a aussi décidé que les représentants dans les commissions économiques et financières seront nommés par les grandes puissances. Ces nominations donnaient lieu à des dissensions. Voici le communiqué officiel du conseil suprême : "Le conseil suprême s'est réuni aujourd'hui au Quai d'Orsay, de 3 heures à 5 heures 30. Il a décidé que les grandes nations devront nommer les délégués dans les commissions économiques et financières. Le conseil s'est ensuite occupé du rapport des experts militaires présenté par le maréchal Foch, relatif au status

militaire de l'Allemagne. Les termes de ce rapport étaient élaborés ; ils ont été adoptés. Le prochain réunion aura lieu aujourd'hui, à 3 heures."

L'initiative du conseil suprême en nommant les représentants dans les commissions économiques et financières élimine les disputes entre les petites nations européennes et celles de l'Amérique latine.

On en est venu à cette conclusion à la suite d'un rapport de M. S. Pichon qui opina que les nations telles que le Brésil, Cuba et Panama qui avaient pris part à la guerre devaient être représentées. Ces petites nations avaient demandé que leur représentation soit portée à dix membres. Le conseil porte le nombre à onze mais ces membres devront être nommés par le conseil lui-même.

LES SUFFRAGETTES DENONCENT LE
PRESIDENT WILSON

Elles le tiennent responsable de l'absence de progrès de la cause de la démocratie aux Etats-Unis et réclament une assemblée extraordinaire du Congrès.

(De la Presse Associée.)

New-York, 11.—Le président Wilson a été accusé d'"inaction" au sujet du suffrage universel, lors d'une réunion qui a eu lieu ici, hier soir, au "Carnegie Hall", pour souhaiter la bienvenue à la délégation spéciale de vingt-six députées du parti national des femmes qui fait dans le pays tout entier, une campagne active.

La police avait pris les précautions nécessaires pour éviter des scènes comme celles qui s'étaient passées à l'arrivée du président Wilson, alors qu'il y eut des batailles entre les suffragettes qui voulaient brûler des copies du discours du président.

L'association protectrice des soldats, des matelots et des marinsiers envoya toutefois une garde d'honneur pour servir d'escorte à ces dames, de la gare jusqu'à la salle de conférence.

FORTE RESISTANCE DANS UN FAUBOURG

Berlin, 11.—(De la Presse Associée.) — Le congrès des soviets a adopté, hier, à Munich, au sujet d'un système de gouvernement, un compromis accepté par les socialistes majoritaires et indépendants. Ce compromis a pour objet de convoquer la Diète, immédiatement, pour faire nommer un ministère purement socialiste auquel on confiera l'autorité législative et exécutive. Il renferme aussi des résolutions qui demandent la formation d'une union nationale de marchands pour remplacer toutes les forces militaires.

Le compromis a été accepté par une majorité des deux tiers, malgré les protestations véhémentes des partisans du groupe spartacus et des radicaux qui ont déclaré la guerre au nouvel ordre de choses. On accuse le compromis d'être un chef-d'œuvre de chicane qui reconstruit l'autorité d'une assemblée élue selon le système démocratique comme le veut la nouvelle constitution allemande, mais qui en même temps cherche à établir la supériorité d'une classe sur une autre et cela par la majorité que lui donne le parti socialiste de la Diète.

Zurich, 11.—Le "Volks Stemm", organe de la majorité socialiste de Frankfurt, déclare à l'encontre de la plupart des journaux allemands que les Alliés ne sont pas seuls à blâmer pour les souffrances de l'Allemagne.

Ce journal accuse les ouvriers allemands d'être les auteurs de la crise économique actuelle, et déclare que si les Allemands avaient été capables d'augmenter leur production et que si les manufacturiers n'avaient pas été forcés de fermer leurs portes à cause du manque de charbon, le surplus des marchandises manufacturées serait suffisant pour assurer l'approvisionnement en vivres de l'Allemagne.

M. ROD. LEMIEUX
VEUT L'AMNISTIE

(Dépêche de la Presse Associée.)
Ottawa, 10.—Dans l'opinion de M. Rodolphe Lemieux, l'amnistie devrait maintenant être accordée aux gens opposés en conscience au service militaire. Il a donné avis d'une résolution dans ce sens qu'il se propose de soumettre à la discussion de la Chambre.

M. Lemieux propose aussi que les journaux, périodiques, organes commerciaux, etc., publiant des articles de nature à influencer l'opinion publique soient obligés de temps à autres de publier bien en vedette les noms des propriétaires, gérants, rédacteurs, actionnaires, obligataires et de toute autre personne ayant des intérêts dans leur publication.

M. Lemieux a évidemment l'intention de soulever un débat à la Chambre sur la question des mers de banques du fait qu'il a donné en avis de motion demandant des détails sur tous les mergers autorisés depuis octobre 1911. A. B. Copp, de Westmoreland, est à poursuivre une enquête sur le nombre des officiers attachés au bureau principal des réseaux du gouvernement canadien à Moncton, N. B., qui ont été transportés à Montréal, Toronto, ou ailleurs au service des chemins de fer nationaux canadiens.

M. Provost, de Terrebonne, demande le nombre des soldats canadiens-français des contingents expéditionnaires tués au front ou morts de blessures depuis le commencement des hostilités.

Dans les résolutions adoptées, les suffragettes déclarent que le "président des Etats-Unis et les chefs démocrates du congrès sont responsables du fait que la cause de la démocratie ne fait pas de progrès au pays" et elles demandent que le président Wilson "remplisse ses engagements envers le peuple américain sans autre délai. Il pourra faire ceci en convoquant immédiatement en assemblée extraordinaire le Congrès qui approuvera un projet de suffrage général qui sera en suite ratifié par les législatures d'Etat et qui établira la démocratie véritable pour tout le pays ce qui sera la meilleure base de démocratie pour le monde entier."

Les orateurs ont traité d'assommoirs les membres de la police de New-York qui, paraît-il, ont maltraité les suffragettes lors de leur dernière manifestation en face du "Metropolitan" à New-York.

AU CAMP KINMEL

LES FUNÉRAILLES
DES VICTIMES

ELLES ONT EU LIEU SAMEDI. — LA DEFENSE DES REGIMENTS DE MONTREAL.

(Service de la Canadian Press.)
London, 11.—Une cérémonie très simple, on a procédé, samedi matin, à l'enterrement des trois émeutiers tués au camp Kinmel, dans le cimetière Bolewydon.

Le major C. Stevenson a défendu l'attitude des régiments de Montréal, en déclarant aux journalistes que le désordre et l'émeute n'avaient point pris naissance chez eux, comme on l'a dit. Bien au contraire, les soldats montrealais ont contribué pour beaucoup à ramener l'ordre et à calmer les révoltes.

Le colonel Almond, aumônier du camp, a rappelé à tous les soldats réunis les difficultés de ramener promptement en leur pays plus de 300,000 hommes du Canada. Les autorités déploient toute la diligence voulue, car elles ont pris à tâche tous les soucis d'une prompt démobilitation. Tous les soldats canadiens seront réintégrés dans leur pays d'ici à six mois, leur a-t-il déclaré.

Dans les journaux, des officiers défendent le bon renom des troupes canadiennes, et spécialement celui de la Troisième Division. Sir Rider Haggard, romancier anglais, consacre un article à la défense des Canadiens. L'émeute de Kinmel Camp, dans son opinion, est une leçon pour les Iles Britanniques et l'Empire "de se défier des manœuvres des Bolcheviks, qui sont en dessous de cette affaire". Il faut que le poison que ces individus répandent dans les camps soit soumis à une forte réaction, en prévenant la répétition de ses efforts et en chassant tous ces éléments néfastes hors du pays, écrit-il.

LA GRÈVE CONTINUE

Les garçons de table en grève voient leurs rangs se grossir par l'entrée dans le mouvement de leurs camarades du Freeman's qui abandonnent le travail ce matin. En recevant leur enveloppe de paie, hier, quelques-uns des grévistes ont eu des hésitations mais leur organisateur M. J. J. Henley, les a engagés à tenir ferme jusqu'au bout. Hier matin, des représentants des deux parties et quelques autres personnes, se sont réunis au Wind-sor pour entamer des pourparlers. Se trouvaient à cette conférence : M. J. Davidson, de l'hôtel Windsor ; M. C. L. de Rouville, de l'hôtel Freeman's ; M. Allerton, de l'hôtel Viger ; M. C. E. Vesher, gérant des voyageurs au Pacifique-Canadien ; J. T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail ; George Pierce, éditeur du "Canadian Railroader" ; et J. J. Henley, organisateur de l'Union des garçons de table.

A l'assemblée des grévistes hier soir, rue Union, MM. Foster et Henley ont porté la parole, conseillant à leurs auditeurs de tenir bon et leur assurant que le gouvernement, le Pacifique-Canadien et le Conseil des métiers et du travail sont avec eux.

Demain, dernier jour de l'Exposition des Modes sur modèles vivants

Nouveautés du Printemps

LE JOUR EST
FIXÉ

Vendredi prochain et les jours suivants, nous ferons la distribution si vivement attendue de

10,000 PORTRAITS
DE SIR WILFRID LAURIER

Ces magnifiques portraits en 7 couleurs sont les mieux réussis de la carrière du grand homme et seront un souvenir inestimable.

Nous donnerons un portrait pour chaque dollar d'achat avec en plus la petite somme de .15.

Autant de dollars et de .15, autant de portraits.
Venez de bonne heure avant que la quantité ne s'épuise.

Gants pour dames

GANTS en pure soie, marques Niagara et Kayser, couleurs : gris, champagne, beige, brun foncé, brun pâle, noir et blanc, le bout des doigts double, deux boutons-pression. Prix

1.00 1.25 et 1.50
Au rez-de-chaussée.

Complets et paletots
pour les jeunes

COMPLETS POUR GARÇONNETS de 3 à 8 ans, genre Buster, en serge marine et grise. Valeur spéciale à... 10.00

PALETOTS demi-saison, pour garçonnet de 3 à 8 ans, genre Reeder, demi-cinture au dos et genre russe avec ceinture. En tweed mélangé brun et gris... 6.00

En tweed de fantaisie gris... 9.00

En cheviote bleu marine... 9.00

CULOTTES DROITES pour garçonnet de 7 à 10 ans, en tweed Union gris foncé. Valeurs de 1.35 à 1.50 pour... 9.98

Au rez-de-chaussée.

Garnitures
électriques

Nous avons un étalage spécial de GARNITURES ÉLECTRIQUES pour salon, salle à manger, vivier, librairie, etc., complètes avec lampes, abat-jour et corde, prêtes pour installation, 2 à 6 lumières. Prix à partir de... 3.95

Au deuxième.

Gants de bonne
qualité

GANTS pour hommes, chevreau brun, fil gris et noir, soie champagne, gris et noir, chamouille et suède gris, dans toutes les qualités. Prix

1.25 à 3.50
Au rez-de-chaussée.

Spéciaux du sous-sol

BALAIS à 5 cordes, mais choisis... 75

PLANCHES A LAYER en verre... 59

TEINTURES "Colorite" pour chapeaux, toutes les couleurs populaires à... 25

CHAUFFERETTES A L'HUILE "Perfection", sans fumée ni odeur. Prix

5.95 et 6.95
Au sous-sol.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugel, Directeur-Général.

Remèdes brevetés et
articles de toilette

Poudre "Carissima" pour la figure, 1 boîte... 75
Emulsion de Scott... 1.15
Hémoglobine Deschamps... 1.30
Poudre "Blue Bird" pour la figure, la boîte... 1.15
Baldine Houdé... 1.15
Poudre Ialem Violette, 16 onces... 1.15
Crème Taylor, la jarre... 1.15
Liment Ste-Croix... 1.15
Cold Cream Taylor, la jarre... 1.15
Poudre à dents Taylor... 1.15
Sringues-fontaines, 2 pièces... 1.15
Savon castille La France, 6 pour... 1.15
Extrait de malt... 1.15

SPECIAL POUR TOUTE LA JOURNÉE
BOUTEILLES "New Era" pour l'eau chaude, nickelées et durables. Rég. 3.00. Très spécial... 1.49

Au rez-de-chaussée.

Chaussures de toilette

BOTTINES pour hommes, veau de Russie, acajou, fameuse marque Tebbuts, semelle et talon en Neolin. Pointures de 6 à 10. Val. de 9.00. Mercredi

6.95
Au rez-de-chaussée.

Soie et crêpe de Chine

Les nouvelles nuances de bleu paon et Hanna, en soie et crêpe de Chine, sont ici. CREPE DE CHINE bleu paon et Hanna, 40 pouces de largeur, texture serrée, ne glisse pas ni se coupe. Spécial, la verge

2.50 et 3.00
Au rez-de-chaussée.

SOIE MESSALINE DUCHESSE, 36 pouces de largeur, couleurs : bleu paon et Hanna, sur face brillante finie satin, joli tissu pour robes d'après-midi et de rue. Spécial, la verge

2.50 et 3.50

CHARMEUSE tout soie, couleur Hanna seulement, 40 pouces de largeur, la plus jolie robe de la saison pour jupes, robes, etc. Spécial, la verge... 4.50

BAS DE
SOIE

BAS, trois-quarts de la jambe en soie, pour dames, couleurs : castor, gris, suède, gris perle, gris argent, gris taupe, brun africain, brun foncé, champagne, noir et blanc, avec talon et bout renforcés. Pointures de 8 1/2 à 10. Spécial

2.00
Au rez-de-chaussée.

Grand spécial

COTON BLANCHI fabrication anglaise, 36 pouces de largeur, bonne qualité. Valeur aujourd'hui .35 la verge pour... Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

Pour vos fenêtres

STORES EN TOILE beige ou verte, grandeur 37 par 72 pouces, montés sur de bons ressorts... 79

ETAMINE ET MARQUETTE à rideaux, en blanc et crème, 36 pouces de largeur. La verge... 49

COINS de rideaux, en blanc et écru, 54 à 60 pouces de longueur, pour... 1.39

TULLE BUNGALOW de 36 pouces de largeur, en blanc, pour grands et petits rideaux, pour... 54

Au troisième.